J.-Y. TINEVEZ

S. PENNEC

ERGUE - GABERIC (29)

SALVERTE - MELENNEC

R.N 186 - Echangeur du Rouillen

Fouille de sauvetage urgent

Août 1985

Autorisation n° 85-24

650

La région de Quimper est déjà bien connue pour sa richesse en sites d'habitat, en particulier grâce aux travaux de Jean Paul Le Bihan, archéologue municipal et de son équipe, et toute activité de terrassement est susceptible de faire apparaître des vestiges archéologiques.

C'est en surveillant les travaux annexes à la rocade est de Quimper (R.N. 186 - échangeur du Rouillen), que J.-P. Le Bihan et Yves Menez ont pu signaler rapidement à la Direction des Antiquités de Bretagne, la mise au jour, sur la commune d'Erguë-Gabéric, d'un ensemble de structures creusées dans le sous-sol.

Les travaux ont affecté deux zones distinctes, distantes l'une de l'autre d'environ 500 m, près des lieux-dits Salverte et Mélennec (cf. fig 1).

Un ensemble de fosses et fossés ont été découverts par le décapage de la terre végétale (0,30 à 0,40 m d'épaisseur) sur l'emprise de la bretelle reliant le C.D. 15 à la rocade (échangeur du Rouillen), à proximité du lieu-dit Salverte (ou Salvert), parcelle F2-249, altitude 50 m, coordonnées Lambert : x = 123, 85, y = 2352, 70, zone II (carte I.G.N. $\frac{1}{25000}$ Quimper 3-4) - (cf. fig 2, photo n° 1).

Le remplissage des structures en terre végétale brune tranchait nettement avec la couleur jaune de l'arène granitique et grise du schiste en décomposition du sous-sol. Malheureusement, à cause des inégalités du sous-sol, le décapage a fait disparaître certaines structures ou parties de structures peu profondes et, en contrepartie, a comblé certaines zones plus basses ("beurrage" de terre végétale), ce qui ne facilitait pas le repérage des réelles structures archéologiques.

Sur la partie sud de la bretelle (raccordement avec la rocade - cf fig n° 2), les travaux de creusement étaient trop avancés et nous n'avons pu étudier que la partie nord sur une distance de 150 m (raccordement avec le C.D. 15), la largeur de l'emprise étant en moyenne de 14 m

Le lieu-dit Salverte est situé en bordure d'un petit plateau d'altitude moyenne 50 m, en début de rupture de pente vers la vallée de la rivière Le Jet et bien exposé au sud-est.

Le lieu-dit Melennec, situé à 500 m au Sud-Est de Salverte, constitue un lieu intéressant du point de vue topographique. C'est une colline de 45 m d'altitude et dominant de façon abrupte la vallée du Jet. Pour les besoins des travaux routiers, la colline de Melennec a été choisie comme zone d'emprunt de matériaux de remblai destiné à l'échangeur du Rouillen, et le travail entrepris consistait à écréter l'ensemble de la colline sur une profondeur de 4 à 5 m.

Melennec : plan cadastral 1962 : F2-258 et 262.
Coordonnées Lambert x = 124,15 ; y = 2352,25 Zone II.

Ici également, le décapage de la terre végétale, sur une surface d'environ 2,25 ha, a fait apparaître un ensemble de fossés, souvent doubles et en partie détruits. Un jeu de photos aériennes (photo n° 9), effectuées par Jean-Paul Le Bihan après le décapage, permet de compléter une partie du réseau de fossés difficilement visibles du sol.

Pour l'évaluation de la profondeur des structures, les mesures ont été prises après le décapage de la terre végétale et sans tenir compte de l'épaisseur de celle-ci (entre 0,20 et 0,40 m).

L'urgence des travaux, en particulier sur la bretelle de Salverte, ne permettait pas de fouiller en détail toutes les structures mises au jour, mais nous avons pu bénéficier de l'arrêt des activités de l'entreprise de Travaux Publics pendant une semaine de congé du personnel que nous remercions pour sa compréhension et sa collaboration, et en particulier M. Gazarin, le chef du chantier.

Nous remercions également les fouilleurs bénévoles qui nous ont rendu un grand service : Melles D. et N. Franc, M. M. Y. Menez, B. Leroux, J. Gueguen et une partie de l'équipe de J.P. Le Bihan et nous avons particulièrement apprécié l'expérience du géomètre de M.C. Franc.

Salverte : Etude des structures mises au jour sur la bretelle de raccordement entre le C.D. 15 et la R.N. 186. (cf. fig. 3, 4, 5, 6, 7, photos n°s 2 à 8)

Les travaux de terrassement de la bretelle ont fait apparaître le tracé de plusieurs structures creusées dans le sous-sol, la couleur brun foncé de la terre végétale de remplissage se distinguant nettement du substrat formé d'arène granitique dans la partie nord et de schiste altéré pour la partie sud. Du nord au sud de la zone décapée, nous pouvons distinguer neuf ensembles (numérotation de 1 à 9 sur la figure n° 3).

Une comparaison avec le plan cadastral de 1834 (cf. fig n° 4) montre que les ensembles 3 (orientation Nord-Sud) et 7 (orientation Est-Ouest) sont des elements du parcellaire ancien recoupé par le tracé de la bretelle. Ces deux ensembles, en partie arasés par le décapage, sont formes de deux fosses paralleles creuses probablement de part et d'autre d'anciens talus. La coupe ff' de l'ensemble 3 (cf fig n° 7) montre le profil arrondi des fosses creuses dans le schiste, une nette dissymetrie entre le fossé ouest (2 m de large, 0,50 m de profondeur conservée) et le fossé est (0,90 m de large, 0,15 m de profondeur conservée) ; le remplissage de terre végetale argileuse apparait uniforme. Aucun mobilier archéologique ne permet de dater ces elements de parcellaire figurant sur le cadastre de 1834.

De même, aucun indice ne permet de dater les ensembles 4, 5, 6 et 9. Le fosse 4 a la forme d'un arc de cercle irrégulier, d'un rayon d'environ 7 ; la coupe gg' (cf fig n° 7, photo n°7) indique de faibles dimensions (0,60 m de large et 0,10 m de profondeur) et un profil arrondi.

L'ensemble 5 est constitué de quatre trous de 0,25 m de diamètre et de 0,10 a 0,15 m de profondeur. Les trois fosses de l'ensemble 6 presentent une analogie avec ceux de l'ensemble 3 ; la coupe hh' (fig n° 7) montre une même dissymetrie entre le fossé nord et les deux fosses sud, un même profil évasé et arrondi, un remplissage identique de terre végetale argileuse et des dimensions faibles (une profondeur maximum de 0,40 m pour le fossé nord).

Ces similitudes permettent de supposer que les ensembles 4, 6, 9 sont également des vestiges d'un parcellaire ancien (fossés de talus ou simples drains) mais ne figurant pas sur le cadastre du XIX^{e} siècle.

L'ensemble 8 est constitué de quatre trous appelés, du nord au sud, w, x, y, z. Les trous w et z, de forme carrée, (ayant respectivement 0,70 m et 0,80 m de côté pour 0,10 m et 0,20 m de profondeur) ont livré un mobilier moderne et contemporain : un tesson de céramique vernissée, un fragment de pot en grès, quelques fragments de verre et porcelaine, un morceau de carreau de pavage ; ces trous w et z sont peut-être liés aux vestiges d'une habitation figurant sur l'ancien cadastre sous le nom de Bossuzit Izella (cf. fig n° 4) ; les fondations de cette maison venaient d'être détruites par les travaux lors de notre arrivée sur les lieux.

Les trous x, y sont circulaires et de faible profondeur (respectivement 0,60 m et 0,45 m de diamètre pour une profondeur de 0,15 m et 0,10 m). Le trou x a livré quelques petits tessons noirs et fins qu'on peut attribuer à l'Age du Fer et un outil en grès beige avec de très nettes traces d'usure sur les deux côtés les plus fins (écarteur de liens, pierre à aiguiser, poids...?). Dans le trou y, plusieurs tesssons (intérieur brun-clair, extérieur noir, dégraissant fin en quartz et mica), datables de l'Age du Fer également, étaient accompagnés d'un fragment minuscule de lèvre de céramique sigillée (La Graufesenque, 1er siècle).

La structure 2 présente un aspect différent de celui des structures précédentes. Un fossé parallèle à l'ensemble 3 s'élargit a son extrémité en une fosse a plusieurs protubérances divergentes qui lui donnent une forme très irrégulière. D'une longueur de 10 m pour 6 m de largeur maximum, cette fosse n'est profonde que de 0,65 m.

D'après les coupes cc', dd' et ee' (cf. fig n° 6 et 7, photos n° 5 et 6) le remplissage de terre végétale argileuse est uniforme, à part quelques lentilles de sable granitique, mais surtout il apparaît en dd' et ee', un profil dissymétrique de la fosse présentant un rebord abrupte vers l'ouest et une pente douce du côté est. Cette caractéristique fait penser à une fosse d'exploitation du sous-sol (en particulier des poches d'argile situées en surface de l'arène granitique), le front d'extraction étant situé vers l'ouest. Cette hypothèse expliquerait également la forme irrégulière, les protubérances étant dues à la recherche du type de sol exploité. Les coupes dd' et ee' ont livré quatre petits tessons de céramique trop peu caractéristiques pour une datation certaine.

La structure 1 s'avère être plus intéressante à la fois par sa forme, ses dimensions plus importantes et le mobilier recueilli. C'est un ensemble de deux fossés presque rectilignes formant un angle intérieur de 95°. Cet ensemble constitue probablement l'angle d'un enclos quadrangulaire dont la suite se situe sous la terre végétale en direction de la ferme de Salverte ; l'orientation de ces fossés est nord-sud et est-ouest, et la largeur des fossés augmente sensiblement dans leur partie sud et ouest.

Dans les coupes aa' et bb' (cf. fig n° 5, photos n° 3 et 4), les caractéristiques du fosse, creusé dans l'arène, tranchent nettement avec celles des autres structures. La largeur varie de 1,80 m à 3 m a l'extrémité sud et la profondeur atteint 1,10 m, et surtout, le profil en V est bien accusé. Dans la coupe bb', le remplissage apparaît moins homogène, une couche de terre végetale très caillouteuse surmonte une couche de terre noire plus fine.

La fouille d'une partie du fossé est-ouest a livré plusieurs petits tessons de céramique noire et tissée a l'extérieur, rouge brique à l'intérieur, avec quelques gros grains de quartz en dégraissant, poterie que l'on peut dater de l'Age du Fer malgré l'absence de forme ou décor caractéristique. Dans la coupe aa', nous avons également recueilli un petit galet marin ovale et un gros fragment de clayonnage couleur rouge-brique avec inclusion de gros grains de quartz, et il serait tentant d'associer à l'ensemble 1 les hypothétiques fosses d'extraction d'argile de l'ensemble 2 toutes proches.

Ce fosse de la structure 1 peut être comparé aux fossés fouillés par J.-P. Le Bihan et son équipe au Braden I à Quimper, en particulier le fossé T2 (cf. J.-P. Le Bihan - Villages Gaulois et Parcellaires Antiques Cahiers de Quimper de Salverte et le fossé T2 du Braden présentent des dimensions identiques, une largeur moyenne de 2 m au sommet et une profondeur de 1,10 m sous le niveau du sol vierge, et un profil similaire en V régulier.

Cependant, a Salverte, la rectitude des parois est moins nette, mais, les parties fouillées étant réduites (deux zones de 2 m de long), il est difficile de se prononcer sur l'utilisation du fossé comme structure ouverte ou fermée ; de plus, dans le fosse de Salverte, l'altération de l'arène granitique n'est pas uniforme et une dureté différente peut entraîner une irrégularité du creusement dès l'Age du Fer.

Il est également difficile de savoir si ce fossé était doublé d'un talus, le remplissage étant relativement uniforme, mais, dans l'ensemble des structures d'habitat de l'Age du Fer recensées en France septentrionale, O. Buchsenschutz fait mention de quelques enceintes, toutes de forme quadrilatérale, dont le talus a été arasé et parfois étalé en

bordure du fossé. (cf. O. Buchsenschutz - Structures d'Habitats et Fortifications de l'Age du Fer en France Septentrionale - Mémoire de la S.P.F. Tome 18 - 1984 - p 219).

Melennec - Etude des fossés découverts lors du décapage de la zone d'emprunt de déblais. (cf fig 8 à 11, photos n° 9 et 10)

Comme à Salverte, les irrégularités du sous-sol rendaient difficile le repérage des fossés au sol. Sur la vue-plan de l'emprunt de Melennec (cf fig n° 8), nous distinguons sept ensembles distincts de l'est vers l'ouest.

Une comparaison de la position des ensembles 1 et 7 avec l'ancien cadastre de 1834 correspondant (cf fig n° 9) indique nettement que ces deux ensembles sont des vestiges du parcellaire ancien.

Pour l'ensemble 1, il s'agit de la limite ouest de la parcelle F2-478 arasée récemment, (la suite de ce parcellaire apparaît nettement sur une vue aérienne prise par J.-P. Le Bihan) (photo n° 9). L'ensemble 7 correspond à l'angle Nord-Ouest de la parcelle F2-479.

Comme à Salverte, ces ensembles sont formés de deux fossés parallèles, de profil arrondi assez régulier dans l'ensemble d'après la coupe aa' (cf fig n° 10) et de remplissage uniforme de terre végétale. Le fossé 2, de petite taille et parallèle à l'ensemble 1 semble lié à celui-ci ; la coupe bb' (cf fig 10) indique un remplissage de terre plus noire et poudreuse dans ce secteur.

Les ensembles 3 à 6 ne figurent pas sur l'ancien cadastre, mais d'après les coupes cc' et dd' (cf fig 11, photo n° 10) les doubles fossés 3 et 6 ont des caractéristiques identiques à celles des vestiges de parcellaire déjà étudiés à Salverte et Melennec et on peut, à titre d'hypothèse, attribuer les ensembles 3, 5, 6 à un parcellaire bocager déjà arasé lors de la réalisation du cadastre de 1834.

Le double fossé 3 est nettement visible sur les photos aériennes et recoupe les deux fossés 1 à proximité de la ferme de Melennec.

A propos de ces empreintes du parcellaire dans le sous-sol, on peut remarquer que pour la construction d'un talus d'une largeur de 1 à 2 m à la base, il est nécessaire de modifier la configuration du terrain sur une largeur variant de 3 à 5 m et cette constatation permet d'apprécier le travail réalisé pour un ouvrage représenté par un simple trait sur les plans cadastraux.

Ce réseau de fossés n'est pas la seule découverte faite sur la colline de Melennec. Les travaux de décapage ont miraculeusement épargné les premières assises de deux maisons ovalaires, protégées par leur encaissement dans le sous-sol granitique (maisons A et B de la fig. n° 8). Contrairement à l'absence totale d'éléments de datation pour les fossés, un mobilier céramique abondant a été recueilli dans la structure A.

J-Y TINEVEZ

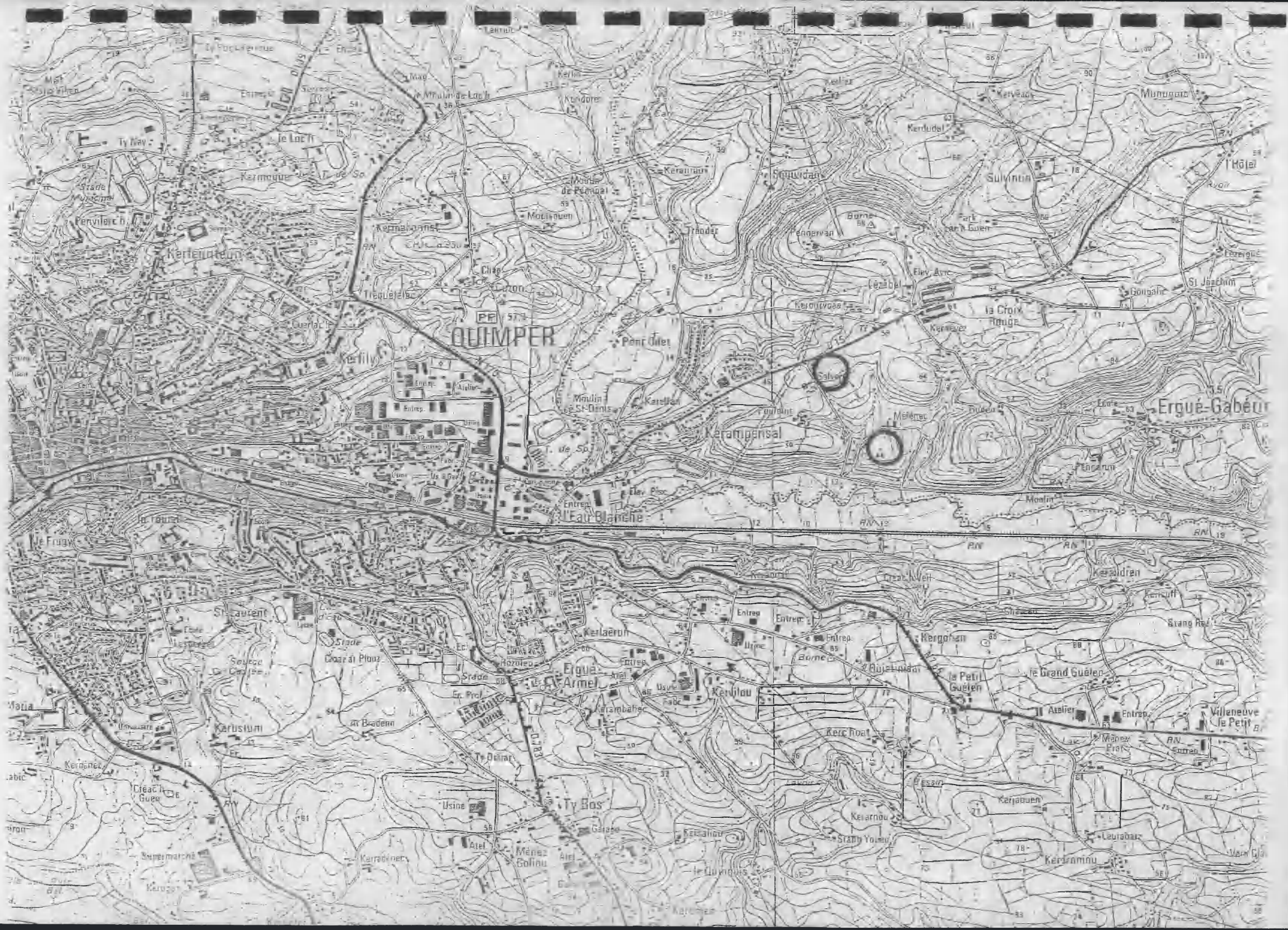

Carte I.G.N. 1/25 000 - Quimper - 3-4.

- fig.1 -

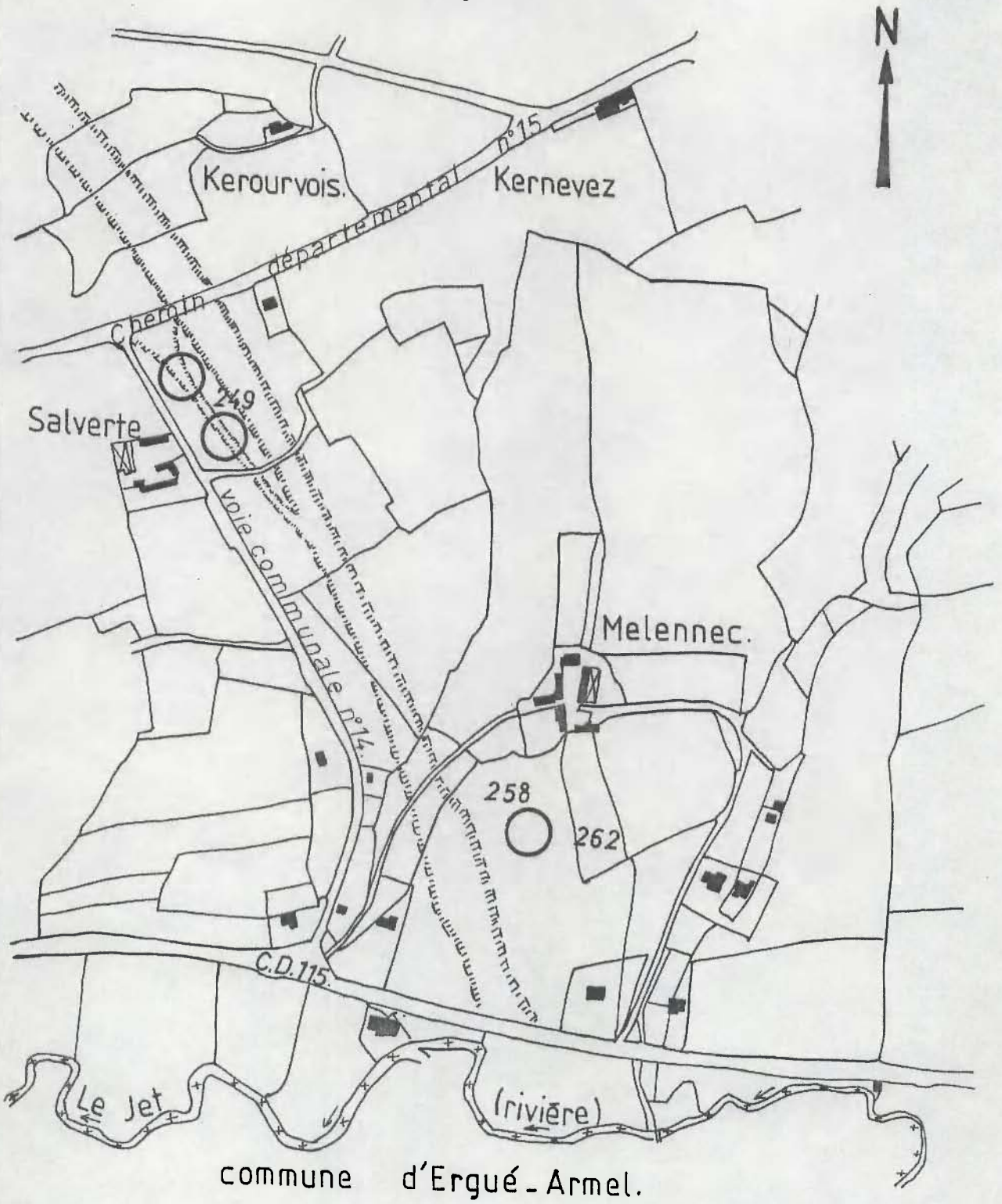

commune d'Ergué-Armel.

ERGUÉ-GABÉRIC-29.
SECTION F-2e FEUILLE-
1962-1981- 1/5000-

○ lieux d'intervention.

rocade est de Quimper.
R.N. 165.

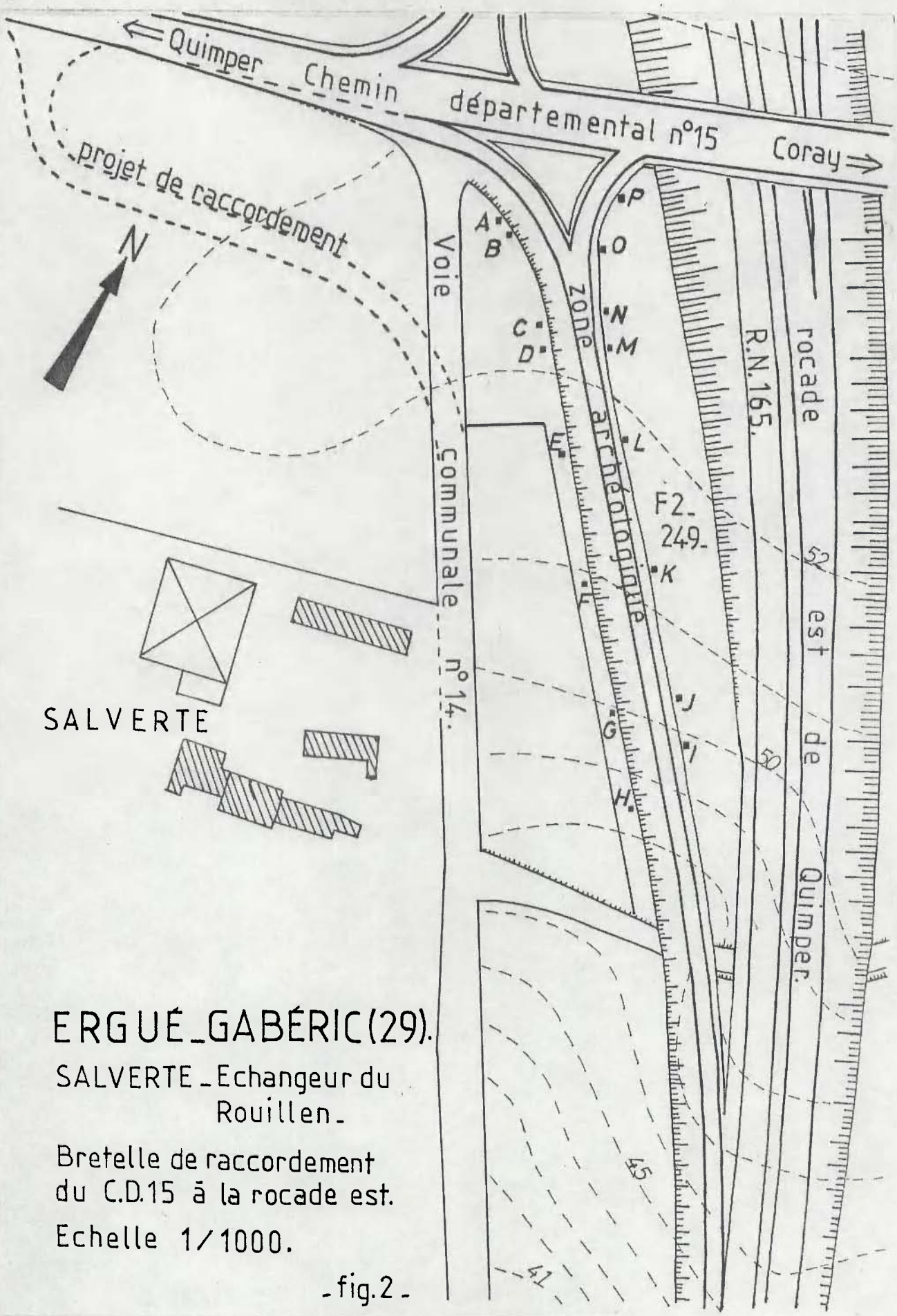

ERGUÉ-GABÉRIC (29).

SALVERTE - Echangeur du Rouillen -

Bretelle de raccordement du C.D.15 à la rocade est.

Echelle 1/1000.

- fig. 2 -

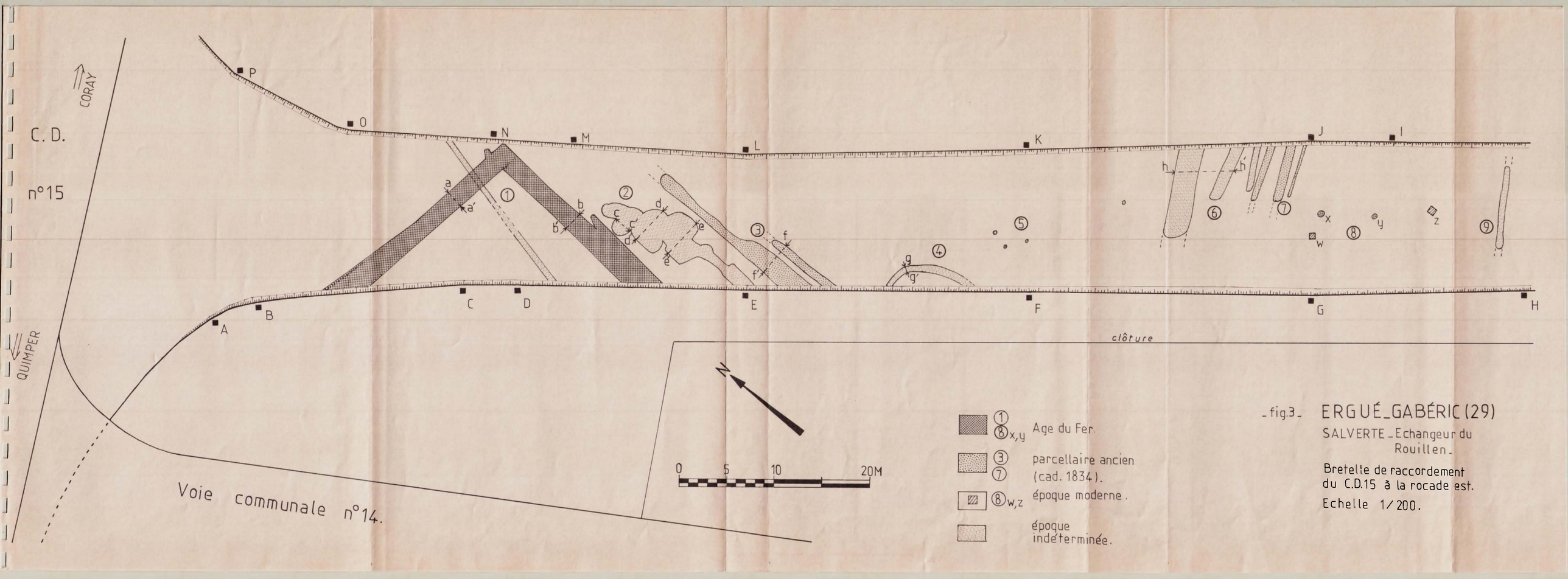

- fig.3 - ERGUÉ_GABÉRIC (29)

SALVERTE - Echangeur du Rouillen -

Bretelle de raccordement du C.D.15 à la rocade est.

Echelle 1/200.

- fig 4 -

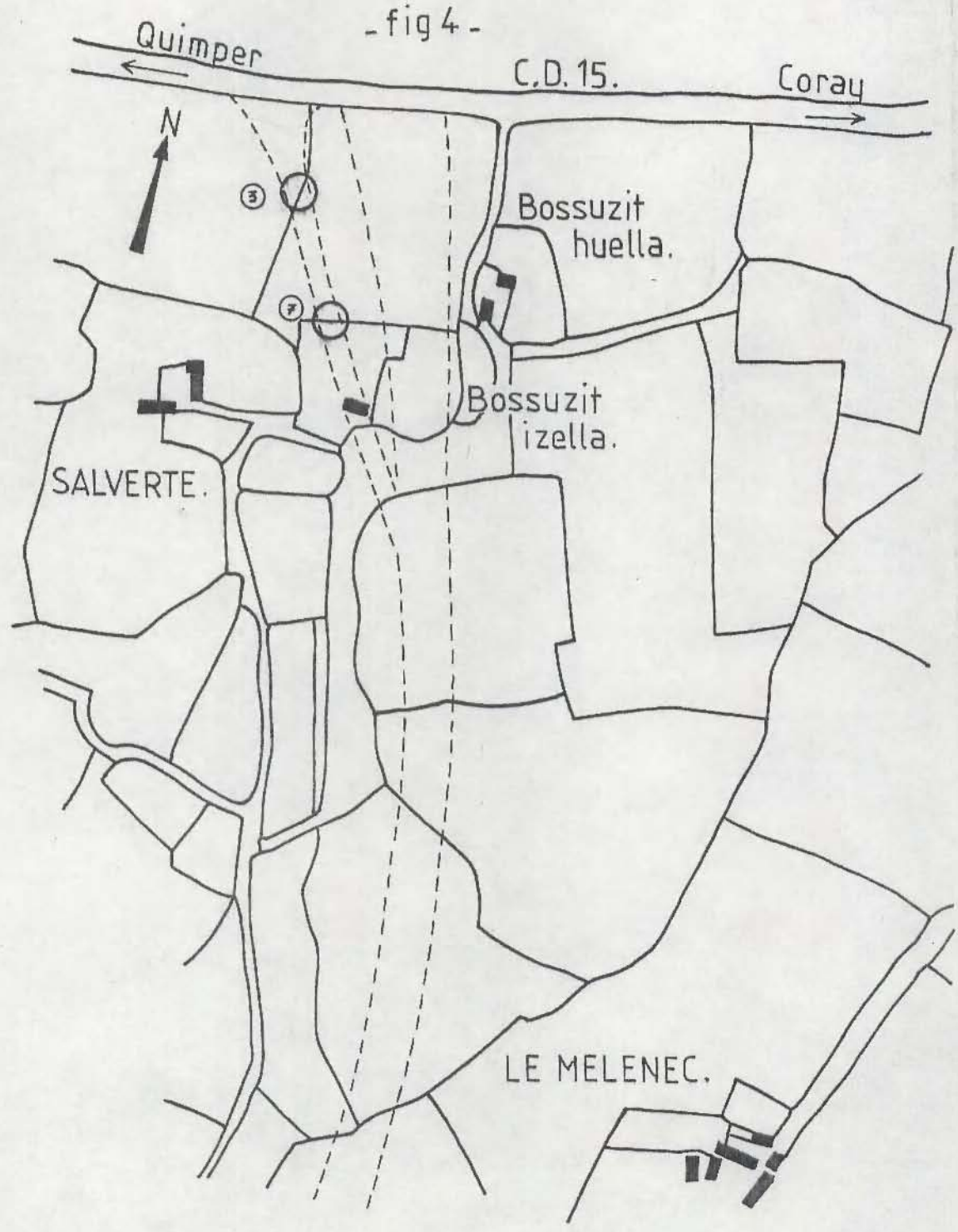

R.N. 165 et bretelle.

intersection bretelle - parcellaire ancien.

③ numérotation plan 1/200.

ERGUÉ - GABÉRIC. (29).
Plan cadastral 1834.
Section F - 2e feuille.
Echelle 1/2500.

COUPE aa' - fig. 5 -

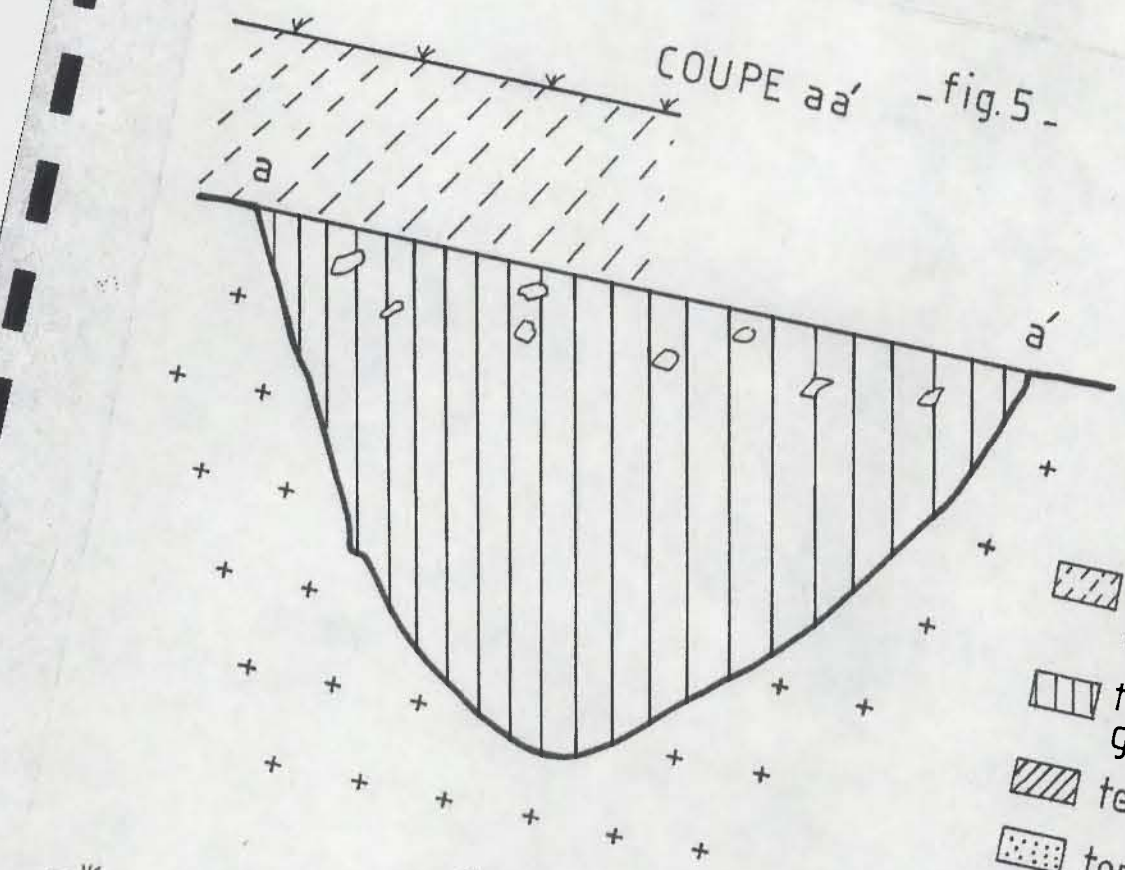

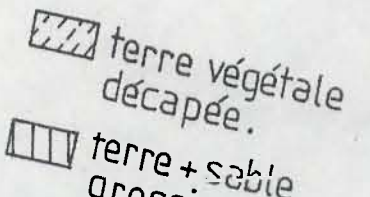

COUPE bb'

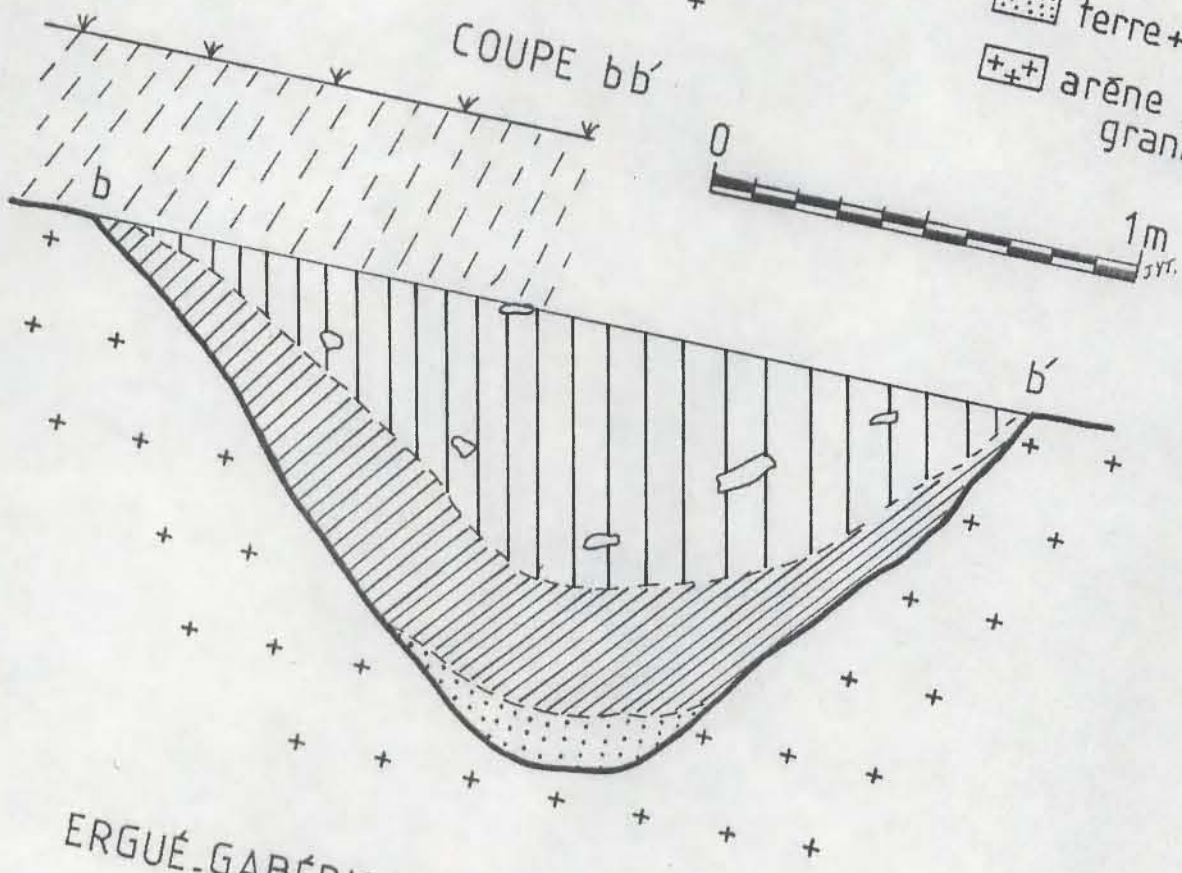

ERGUÉ-GABÉRIC.(29). SALVERTE. Coupes fossé 1.

-fig.6-

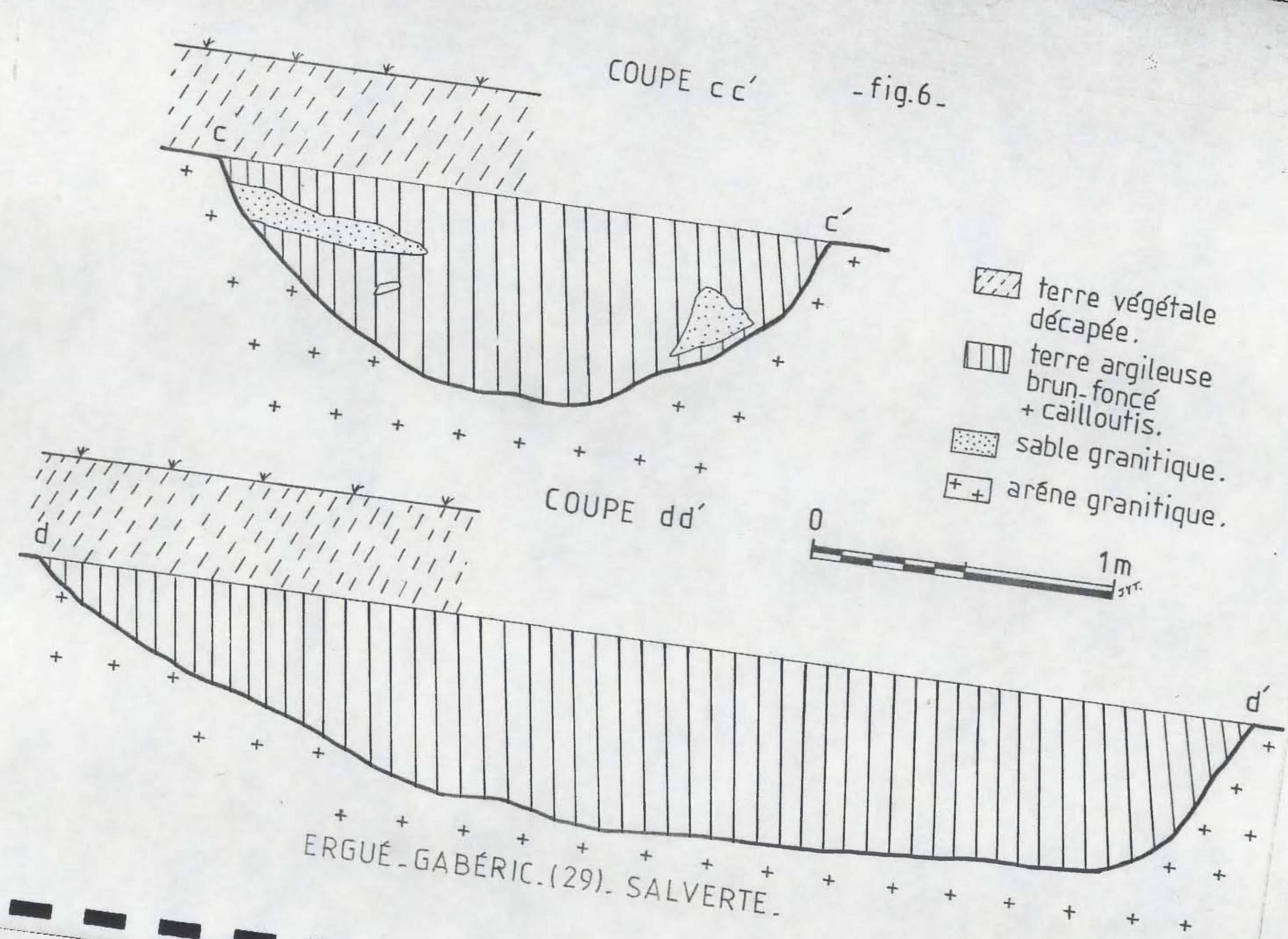

ERGUÉ-GABÉRIC.(29). SALVERTE.

-fig.7-

COUPE ee'.

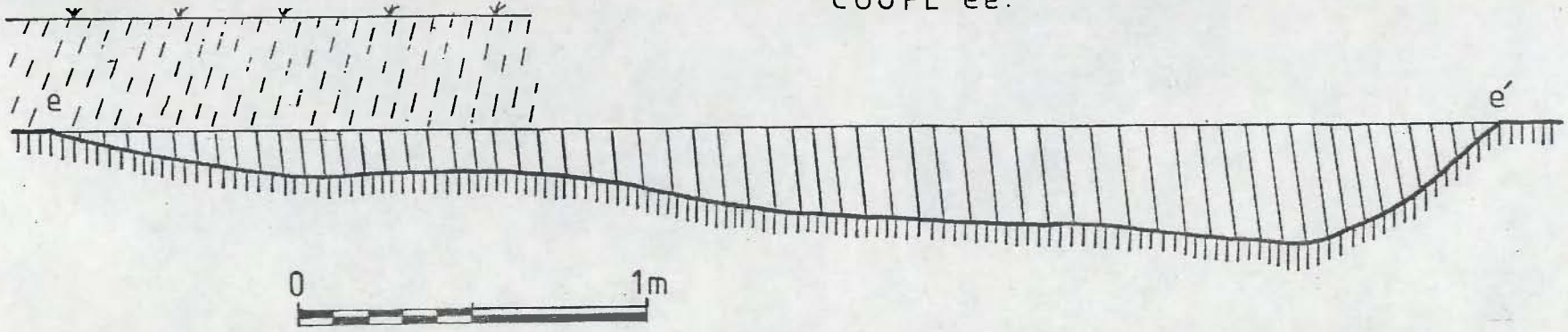

COUPE ff'.

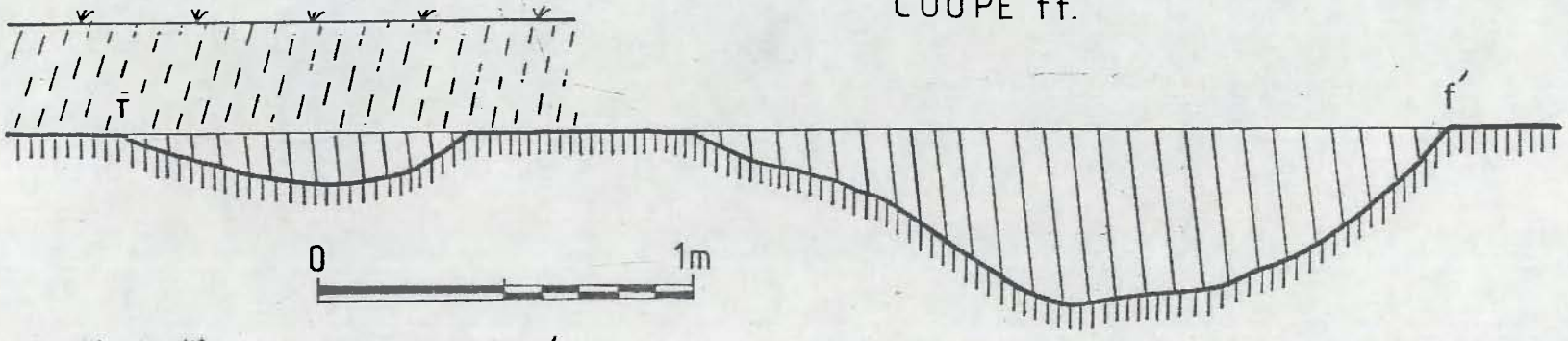

terre végétale décapée.

terre argileuse brun-foncé + cailloutis.

schiste.

arène granitique.

COUPE gg'

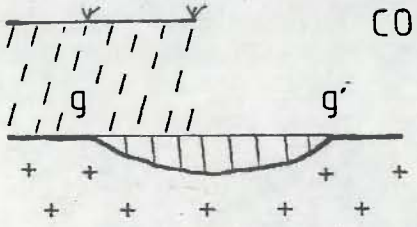

COUPE hh'

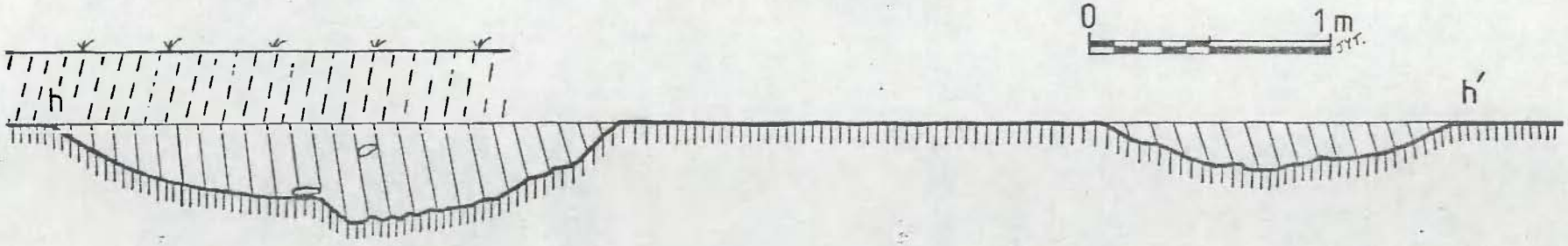

ERGUÉ-GABÉRIC-(29)-SALVERTE-

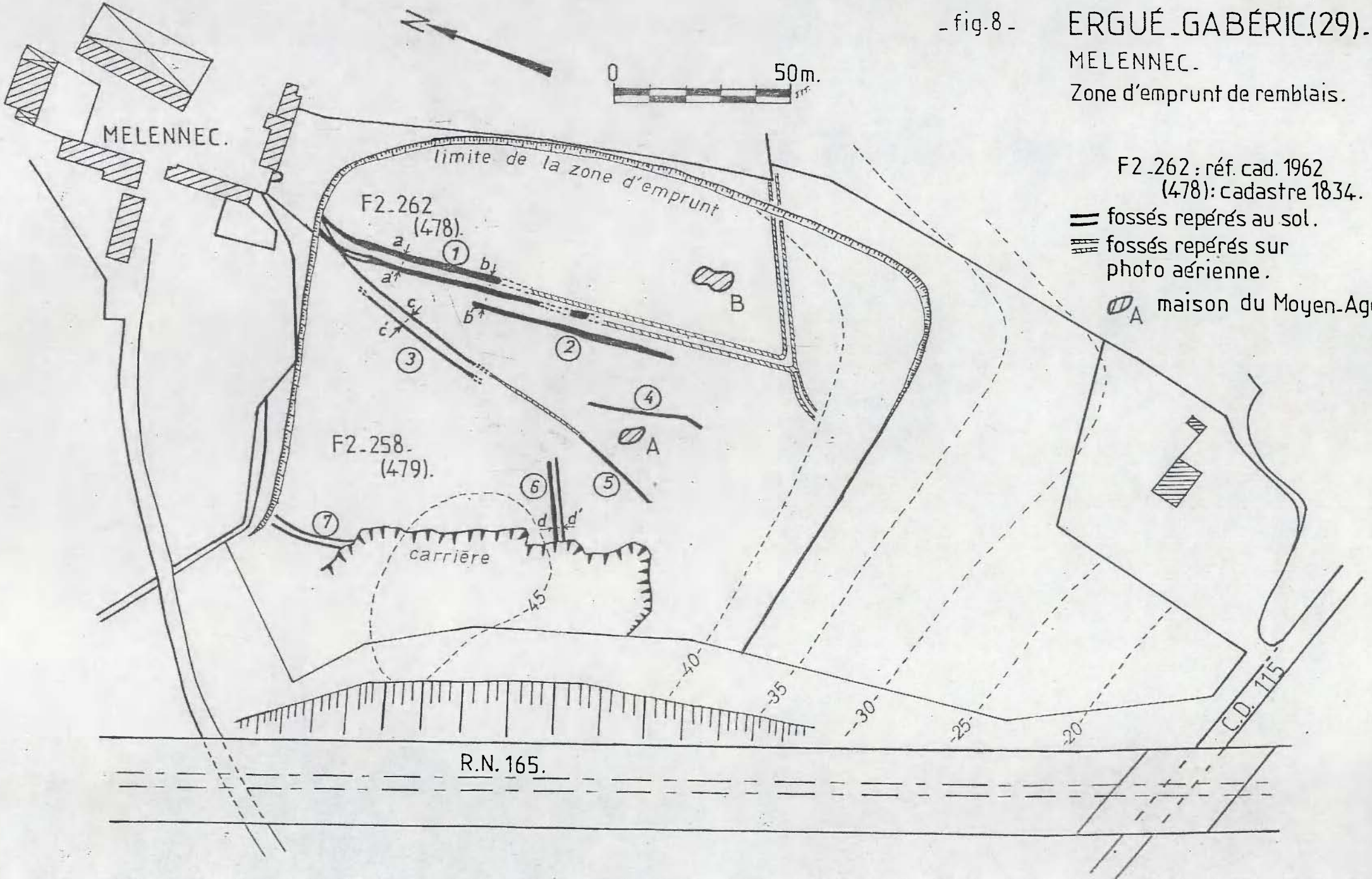
- fig.8 -
ERGUÉ-GABÉRIC(29).
MELENNEC.
Zone d'emprunt de remblais.
N
0
50m.
F2-262 : réf. cad. 1962
(478): cadastre 1834.
fossés repérés au sol.
fossés repérés sur photo aérienne.
A maison du Moyen-Age.
MELENNEC.
limite de la zone d'emprunt
F2-262
(478).
F2-258.
(479).
carrière
R.N. 165.
C.D. 115
45
40
35
30
25
20

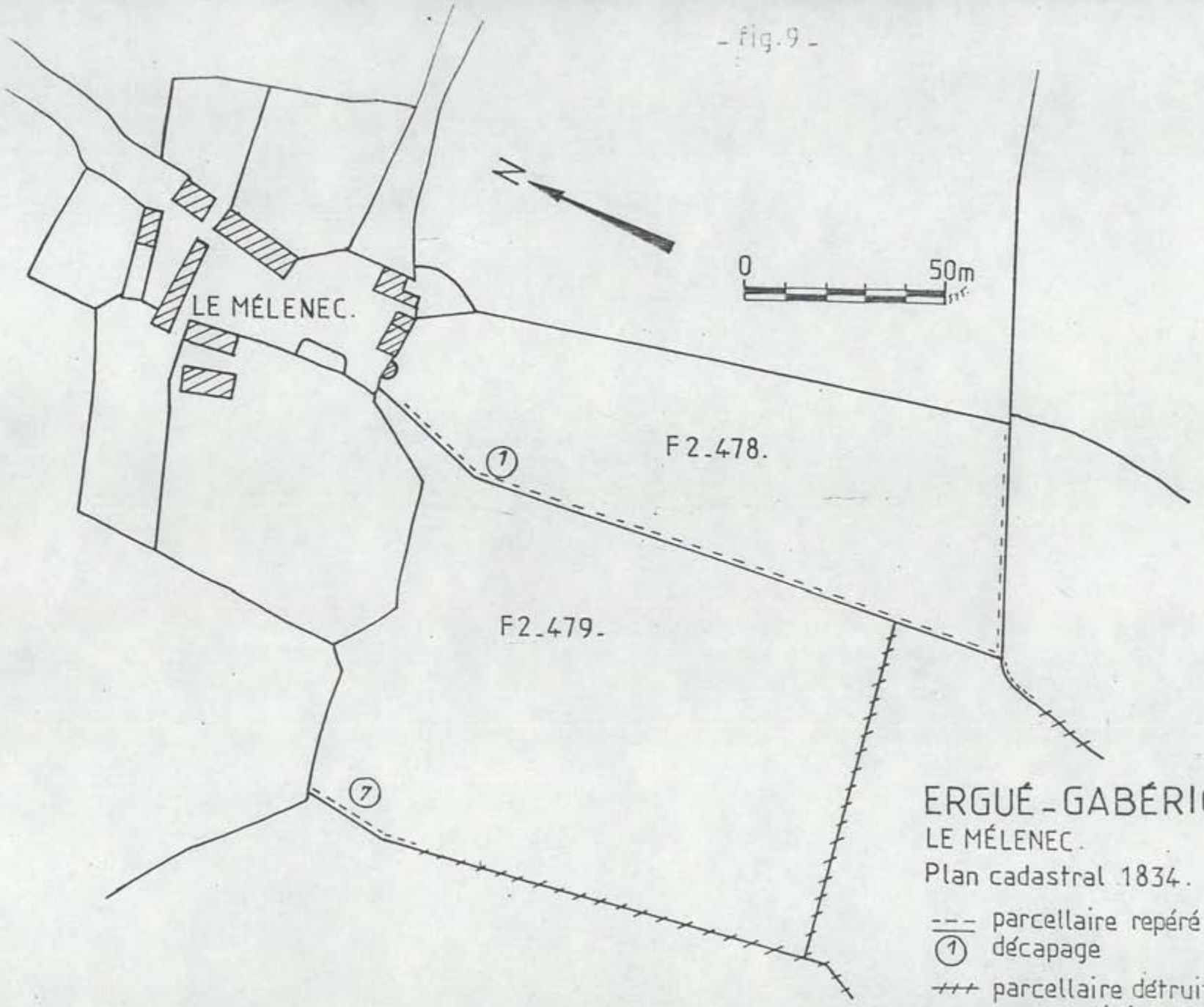

ERGUÉ - GABÉRIC (29).

LE MÉLENEC.

Plan cadastral 1834.

--- parcellaire repéré après décapage

(1)

+++ parcellaire détruit non - repéré.

a

COUPE aa'

– fig.10 –

a'

0 1m

b

COUPE bb'

0 1m

2,50m

3m

b'

terre végétale + cailloutis.

terre végétale poudreuse noire.

gneiss.

ERGUÉ-GABÉRIC-(29)-MELENNEC-

_ fig.11 _

COUPE c c'

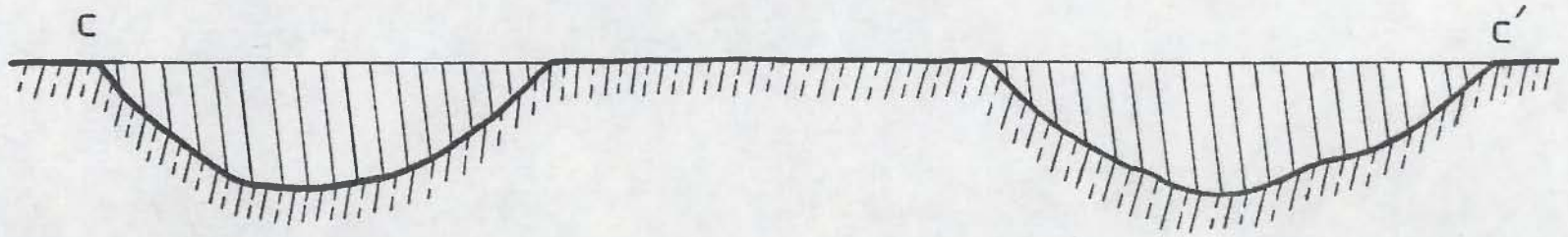

terre végétale +cailloutis.

gneiss.

arène granitique.

COUPE d d'

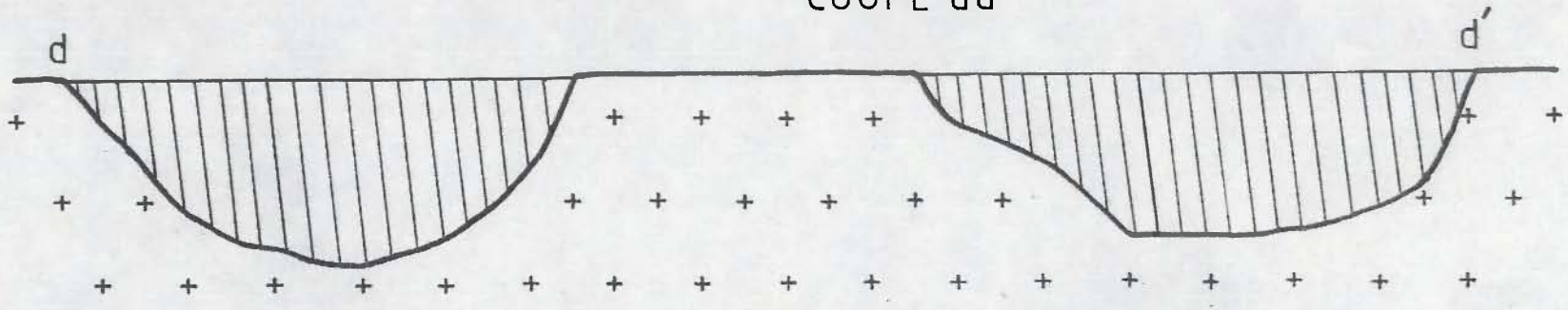

ERGUÉ-GABÉRIC.(29)-MELENNEC.

1 - Ergué-Gabéric -(29) - Salverte -
Vue aeriennne de la bretelle de raccordement du C.D.15 à la rocade
(photo J.P. Le Bihan)

2 - Ergué-Gabéric (29) - Salverte - Vue vers l'est de l'emprise de la bretelle -
Au premier plan, le fossé 1.
(photo J.Y Tinevez)

3 - Erguë Gabéric (29) - Salverte - Fossé 1 - coupe aa' -

4 - Erguë Gabéric (29) - Salverte - Fossé 1 - coupe bb' -
(photos J.Y Tinevez)

5 - Erguë-Gabéric (29) - Salverte - Structure 2 - coupe dd' -

6 - Erguë-Gabéric (29) - Salverte - Structure 2 - coupe ee' -
(photos J.Y Tinevez)

7 - Erguë-Gabéric (29) - Salverte - Structure 4 - coupe gg' -

8 - Erguë-Gabéric (29) - Salverte - vue d'ensemble vers le sud-ouest-- Coupes bb' (structure 1), coupes cc' et dd' (structure 2) - (photos J.Y Tinevez)

9 - Erguë-Gabéric (29) - Melennec - Vue aérienne de la zone d'emprunt de remblais - La ferme de Melennec est en bas, à droite - Le Nord est orienté vers le bas à droite - Notons les doubles fossés plus sombres au centre, en diagonale et de haut en bas - La carrière d'exploitation se trouve en haut à droite - (photo J.P. Le Bihan)

10 - Erguë-Gabéric (29) - Melennec - Double fossé 6 - coupe dd' - (photo J.Y Tinevez)

FOUILLE D'UN HABITAT OVALAIRE DE TYPE "LOGE A SOL SURCREUSE" DU HAUT MOYEN-AGE

La fouille de sauvetage eut lieu sur la structure A ; la structure B n'étant pas connue au début de l'intervention. Cette dernière ne fut pas fouillée en raison de son analogie apparente avec la structure A, et du retard qu'une seconde fouille aurait fait prendre aux travaux. Par contre, la fouille de la structure A fut exhaustive. Elle se déroula durant 10 jours. Il s'agissait de connaitre très rapidement la nature de cette structure, son état de conservation, sa fonction, sa datation, et son intérêt sur le plan archéologique, afin de déterminer l'étendue et la durée de l'intervention.

1. LA STRUCTURE

La structure mise au jour est du type "loge à sol surcreusé" (cf G.I. MERION JONES : "Les loges à sol surcreusé", in Medieval Village Research Group, 1978, 36ème rapport annuel, p. 32-34 ; traduit dans le n° 25 d'Archéologie en Bretagne, 1980). Elle constitue la plus ancienne structure de ce type du Haut Moyen-Age connue en Bretagne. Ces structures se sont répandues dans toute l'Europe à des époques différentes. On en retrouve datant du 13ème - 14ème siècle dans le Harz (Europe du Nord), ainsi que des exemples contemporains dans le Sommerset ou en Bretagne.

Le bâtiment découvert, de forme ovalaire, mesure 6 x 3,5 M de l'intérieur, et est construit dans une fosse de 8 x 5 M (cf fig 2, PL 1, photo n° 2). Il n'en reste, dans cette partie surcreusée, que le parement interne par endroit, et ailleurs sa trace mise en évidence par la blocaille du mur. Précisons que dans ce type de bâtiment, seule la partie au dessus du sol dispose d'un mur à deux paremens, la partie se trouvant dans la fosse étant construit avec un parement intérieur et une blocaille entre le parement et la paroi de la fosse. Le parement intérieur Nord s'élève sur 40 cm (soit environ 3 à 4 rangs de pierres). Celui qui lui fait face, ainsi que ceux des deux extrémités, sont quasi inexistants (cf fig n° 2, Pl 2 et photo n° 3 et n° 4). La disparition du

parement Sud est dûe au passage du scraper qui, et ce en raison de la pente de terrain, a arrasé la totalité du "mur" (cf coupe fig n° 3, Pl 2). Cependant, dans cette partie, il nous reste la blocaille, ce qui nous permet de le situer de façon assez précise. Quant aux extrémités, les raisons de l'absence du parement sont différentes. A l'ouest, il semble que le parement ait existé. En effet, il reste encore de gros blocs de pierres. Sa destruction peut être imputée au scraper, sans que l'on puisse l'affirmer. A l'est, par contre, la présence d'une fosse, nettement postérieure à la construction, vient perturber une compréhension possible. Il semble malgré tout qu'il s'agisse, en cet endroit, de l'emplacement de la "porte", ou plutôt de l'ouverture. Plusieurs indications permettent d'avancer cette hypothèse. Tout d'abord, l'existence du sol à l'endroit même où, vu la canfiguration de la fosse, devrait se trouver un éventuel parement. Ce sol est très bien mis en évidence par la présence de nombreuses céramiques écrasées sur place par des pierres de l'éboulí (cf photo poterie n° 9 et 10). Ensuite, on note une absence quasi totale de blocailles en cet endroit. Enfin, cette partie du bâtiment est la plus étroite et la plus abritée des vents d'Ouest dominants, il semble donc plus pratique d'ouvrir une porte de ce côté.

A la connaissance de cette structure vient s'ajouter la découverte de deux trous de poteaux. Ceux ci sont situés dans la partie centrale du bâtiment (cf fig n° 2, Pl 1, photo n° 6, 7 et 8). Ils sont formés, tous deux, par un trou d'environ 15 cm de et de 25 cm de profondeur sur lequel se greffe un calage en pierre, le tout se trouvant dans une légère cuvette. Ils peuvent recevoir des poteaux de 15 cm de environ. Cette taille importante nous fait supposer qu'ils devaient soutenir la charpente du bâtiment. Voici tout les éléments qui nous ont permis de comprendre cette structure.

2. AMENAGEMENTS INTERIEURS

Tout indice qui permet de comprendre les amènagements intérieurs d'une structure est important car ils en précisent la fonction.

Les traces découvertes en fouille nous permettant de préciser les aménagements intérieurs de ce bâtiment sont faibles.

On a pu distinguer une zone charbonneuse (cf fig n° 2, Pl 1) qui l'on interprète comme un foyer central. Celui ci se trouve plutôt vers le fond du bâtiment, il n'a apparement aucun aménagement en pierre.

La répartition des céramiques joue ici un rôle vraisemblablement important, mais ne permet pas d'avancer des hypothèses convaincantes.

Il est important de noter également l'absence d'aménagement intérieur au niveau de sol. Celui ci est brut, sans terre battue car il se compose de la roche altérée et d'un dépôt d'une couche rédiduelle de charbon poussière, terre apportée par l'homme pendant la durée de fréquentation du bâtiment.

De même l'absence de clayonnage nous permet de penser que le parement

intérieur était à nu.

Pour le reste la fouille n'a pas permis plus de précision.

Il semble, cependant, que ce bâtiment ait été un habitat, et ce en raison de la quantité importante de poterie culinaire (marmites). La mixité n'y est pas établie, mais reste possible et même probable d'après les nombreux parallèles remarqués sur des sites de la même époque, sites où la mixité était courante voir systématique en milieu rural au Haut Moyen-Age.

En clair, nous disposons de peu d'indices importants pour comprendre l'aménagement intérieur de ce bâtiment. On peut tout de même retenir qu'il semble s'agir d'un habitat avec foyer central simple, et dont le caractère mixte est supposé à priori.

L'intérêt de cette structure, c'est qu'elle a fourni un nombre important de céramique onctueuse 'in situ". Ce lot homogène peut permettre d'apporter quelques éléments non négligeables en ce qui concerne cette céramique que l'on commence à bien connaître.

3. LE MOBILIER

On a trouvé sur ce site une fusaölle en schiste, brisée en deux, présentant une perforation biconique (cf fig n° 2, Pl 1, photo n° 11).

Fig n° 1 : fusaïolle numéro d'inv. 17 :

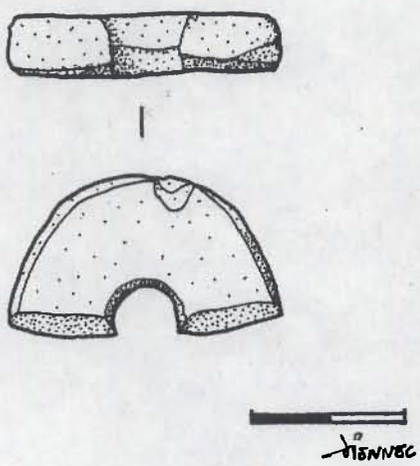

Tout le reste du mobilier découvert en fouille est céramique. On y trouve, presque exclusivement de la poterie onctueuse. Rappelons quelques lignes venues tout droit des nombreux travaux que Monsieur Giot a effectués à propos de cette céramique. C'est une poterie produite aux alentours de Plonéour Lanvern (Finistère Sud, Pays Bigouden) entre le Xème et le XVème siècle semble-t-il. Elle se caractérise par une terre résultant de l'altération superficielle des schistes verts et prasinites de cette région, ce qui lui donne une teneur en talc d'environ 50 % de sa masse. Il en résulte un toucher onctueux (d'ou son appellation), une dureté très faible (rayable à l'ongle), et une bonne résistance aux chocs thermiques qui font de cette poterie une excellente poterie "à cuire". La principale forme produite est la marmite ou chaudron à panse verticale et dont

le diamètre est compris entre 25 et 60 cm. La lèvre est le plus souvent a double inflexion et à marli très marqué. Ensuite, plus rare, on trouve les galettières de forme plate. Ces deux formes destinées à la cuisson sont les seules formes qui dans l'état actuel de nos connaissances ont fait l'objet de commercialisation. Cette commercialisation est importante pour cette période, non seulement dans toute la Bretagne bretonnante, mais également en Angleterre (Douvre XIIIème siècle). Cela peut s'expliquer par sa résistance à la cuisson qui fait de cette poterie un remplacement économique aux récipients métalliques.

Ce site, quant à lui, a fourni de nombreux fragments de marmite (des tessons provenant d'une vingtaine de marmites environs) dont une forme entière (cf fig n° 6, Pl 3 : numero d'inv. 19). Cette ci présente en surface un décor lissé fait au doigt. Ce décor se retrouve sur d'autres fragments. Une autre présente sur sa lèvre un décor onde incisé (cf fig n° 7, Pl 4, numero d'inv. 22, photo n° 12). L'étude des autres fragments de marmites ne nous a permis que l'inventaire des formes de lèvres (fig n° 9, Pl 5). Cet inventaire nous a montré l'homogénéité. On a pu distinguer quelques groupes :

Groupe A : Lèvre rectangulaire légèrement surcursée sur le dessus. Concavité plus ou moins nette du rebord.

Groupe B : Un tesson nous montre : une lèvre de section trapézoïdale et inflexion supérieure avec bourrelet sommiral interne.

Groupe C : Un tesson nous montre une lèvre rectangulaire aplatie et partie supérieure plate.

Groupe D : Lèvre avec partie supérieure concave et ressaut marqué.

Groupe E : Lèvre rectangulaire et partie supérieure nettement concave. Le rebord est légèrement infléchivers l'intérieur.

Groupe F : Lèvre plus grossière, aux formes arrondie sub-rectangulaires.

Mais malgré ces différents groupes, la taille de ces lèvres est très uniforme comme le montre un graphique mettant en parallèle épaisseurs et largeurs sur les 15 lèvres pouvant être mesurées (cf fig n° 11, Pl 7). Notons aussi la très grande proportion du groupe A qui est de 11/19 et du groupe D 4/19.

Ce site a livré, de plus, trois formes apparement inédites. La première : un pot globulaire dont on ignore la lèvre. Il possède sur la partie haute de sa panse, un décor oblique incisé (cf fig n° 8, Pl 4, photo n° 13, numero d'inv. 21). Ce pot n'a pas servi à cuire comme l'indique l'absence de suie si caractéristique sur les marmites. Le deuxième tesson est une lèvre droite d'un pot globulaire, n'ayant lui non plus pas servi à cuire. La troisième forme semble être un pot à lèvre rectangulaire inclinée à panse légèrement carénée. Remarquons que sur ce site il a été trouvé des formes ne servant pas à la cuisson. De plus notons la proximité relative du centre de production (30 Km). Notons enfin que sur les sites plus éloignés il n'a pas été mis en évidence pour l'instant des formes d'onctueuse ne servant pas à la cuisson. On peut émettre l'hypothèse suivante : seules les poteries destinées à la cuisson (de peu uniforme)

ont été commercialisées à grande échelle...

Notons la découverte d'un fragment de fond présentant sur sa face inférieure des impressions d'origine végétale (fentes d'une planche de bois, ou empreintes de "panier") réalisées lors du séchage avant cuisson de la poterie (cf fig 10, Pl 6, numéro d'inv. 1, photo n° 1).

Voici pour la poterie onctueuse. Quant à la poterie non onctueuse sa présence sur le site est très faible. On n'a trouvé que quelques tessons non identifiables sur ce site.

4. HYPOTHESES ARCHITECTURALES . ESSAIS DE RECONSTITUTION.

Préliminaires :

Toutes les hypothèses architecturales sont établies grâce aux éléments structuraux mis au jour. C'est à dire, position des murs de parements, et des trous de poteaux. De plus, on a eut recours à un certain nombre de parallèles éthnographiques : toit en chaume, charpente légère... Mais de toute façon, il faut avoir présent à l'esprit que la fouille ne permet pas une connaissance exhaustive des structures existantes. Il est donc possible que dans les essais de reconstitutions proposés un certain nombre d'éléments architecturaux ont disparu; et que l'allure du bâtiment d'origine était différent. On peut supposer, par exemple, qu'il nous manque des trous de poteaux. Ce qui remettrait complètement en cause ces hypothèses.

Nous proposons trois reconstitutions. Celles ci diffèrent plus ou moins entre-elles. Je pense que des dessins parleront plus que de longs discours (cf Pl 8, Pl 9, Pl 10).

Deux hypothèses ont été émises pour la charpente, en fonction des deux trous de poteaux. La première (reconstitution 1, Pl 8, et reconstitution 2, Pl 9) présente la charpente de la façon suivante : deux poteaux verticaux reliés entre eux par une traverse en bois jouant le rôle de faîtière. Sur cette faîtière, ainsi que sur les sommets des deux poteaux, viennent s'appuyer des perches. Sur ces perches, des pannes courbes sont fixées afin de recevoir la couverture en chaume. Ces perches peuvent être appuyées soit sur le mur (reconstitution, Pl 8), soit sur son rebord (reconstitution 2, Pl 9). Ce qui permet une couverture plus basse. La deuxième hypothèse (reconstitution 3, Pl 10) pour la charpente, suppose les deux poteaux réunis en leurs sommets par un entrait. Sur cet assemblage vient reposer plusieurs "albalétriers" (ici on a choisi d'en mettre quatre) qui se réunissent en un sommet. En ce point s'appuient toutes les perches. La suite est identique à la reconstitution 1 et 2. On peut imaginer dans ce cas aussi, la même différence à propos de l'appui inférieur des perches. C'est à dire on pourrait faire une quatrième reconstitution avec un toit de chaume plus bas. Cette deuxième hypothèse à propos de la charpente

donne un aspect circulaire au toit, mais parait plus précaire quant à la solidité.

Deux hypothèses ont été émises par rapport à la hauteur des murs. Mais là aussi on peut imaginer toutes les variations possibles entre celles-ci. La première (reconstitution 1, Pl 8) montre un mur haut (hauteur intérieure 1 mètre 50 environ) ce qui lui donne un aspect qui nous est plus familier. La deuxième (reconstitution 2, Pl 9, et reconstitution 3, Pl 10) présente un mur plus bas (hauteur intérieure 50 cm environ). Cette hypothèse nous semble plus probable. En effet, bon nombre de bâtiment de ce type ont un mur bas. Cela s'explique par une plus grande facilité de mise en oeuvre et une solidité supérieure (car la fabrication de ces murs se fait sans mortier). D'où l'importance de la charpente dans la conception architecturale de ces bâtiments. On retrouve, encore aujourd'hui, des bâtiments de ce type (cf MERION JONES G.I : "les loges à sol surcreusé").

Un élément est laissé volontairement de côté. C'est la porte. En effet, l'incertitude de son emplacement exact et de son agencement ne permettent pas de reconstitution. Celle ci est cependant dessinée sur des bases uniquement ethnographiques, afin de donner à ces reconstitutions un caractère plus humain.

Voilà en ce qui concerne les hypothèses architecturales. Une étude plus poussée et plus comparative donnerait des éléments de recherches et de compréhension de loin supérieurs à notre travail. Mais il me semble important, malgré tout, de visualiser et d'essayer de comprendre ce que l'on peut déduire de quelques pierres et de petits trous, même si cela se fait sans trop de moyens.

Rennes, le 17 décembre 1985

Stéphane PENNEC

Bibliographie :

BARRAL I ALTET Xavier (1984) . - "Bulletin historique archéologique et histoire de l'art au Moyen Age", in : Mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, Tome LXI, Rennes, p. 390-391.

CHAPELOT Jean ( ) . - Le village et la maison au Moyen Age, ed. Hachette, Paris, p. 237-255.

COPPENS Yves (1956) . - "La céramique soyeuse" dans le sud du Morbihan, in : Annales de Bretagne, p. 143-152.

GIOT Pierre Roland (1955) . - "Un type de céramique antique inédit de Cornouailles et d'ailleurs" in : Annales de Bretagne, Tome LXII, n° 1, Rennes, p. 202-213.

GIOT Pierre Roland (1958) . - "L'extention de la céramique séricitique médiévale dans le Léon et le Trégor", in : Annales de Bretagne, Tome LXV, Rennes, p. 33-35.

GIOT Pierre Roland et Talec L. (1966) . - "Céramique séricitique du pays Pagan" in : Annales de Bretagne, Tome LXXIII, Rennes, p. 185-186.

GIOT Pierre Roland (1971) . - "La céramique onctueuse de Cornouaille, contribution à l'étude de l'éco médiéval", in : Bulletin de la société d'archéologie du Finistère, Tome XC VIII, p. 109-130.

GIOT Pierre Roland et MONNIER Jean-Laurent (1975) . - "Poterie médiévale" in : Bulletin de la société d'archéologie du Finistère, Tome CIII, p. 48-49.

GIOT Pierre Roland (1983) . - "La céramique onctueuse" in : Artistes, Artisans et production artistique en Bretagne au Moyen Age, p. 266-268, Université de Rennes II.

MERION JONES G.I (1980) . - "Les loges à sol surcreusé" in : Archéologie en Bretagne (traduction), n° 25.

SANQUER René (1972) . - "Chroniques d'archéologie Antique et Médiévale" in : Bulletin de la société d'archéologie du Finistère, Tome XCVIII, p. 78-79.

Typologie Primitive, T1 : tipi "radice", ouvrage collectif, université di Firenze., ed Hinéa, 1982.

Fig 2 : plan dd la fouille

ERGUE - GABERIC (29)

Melennec

Plan des fouilles 1985

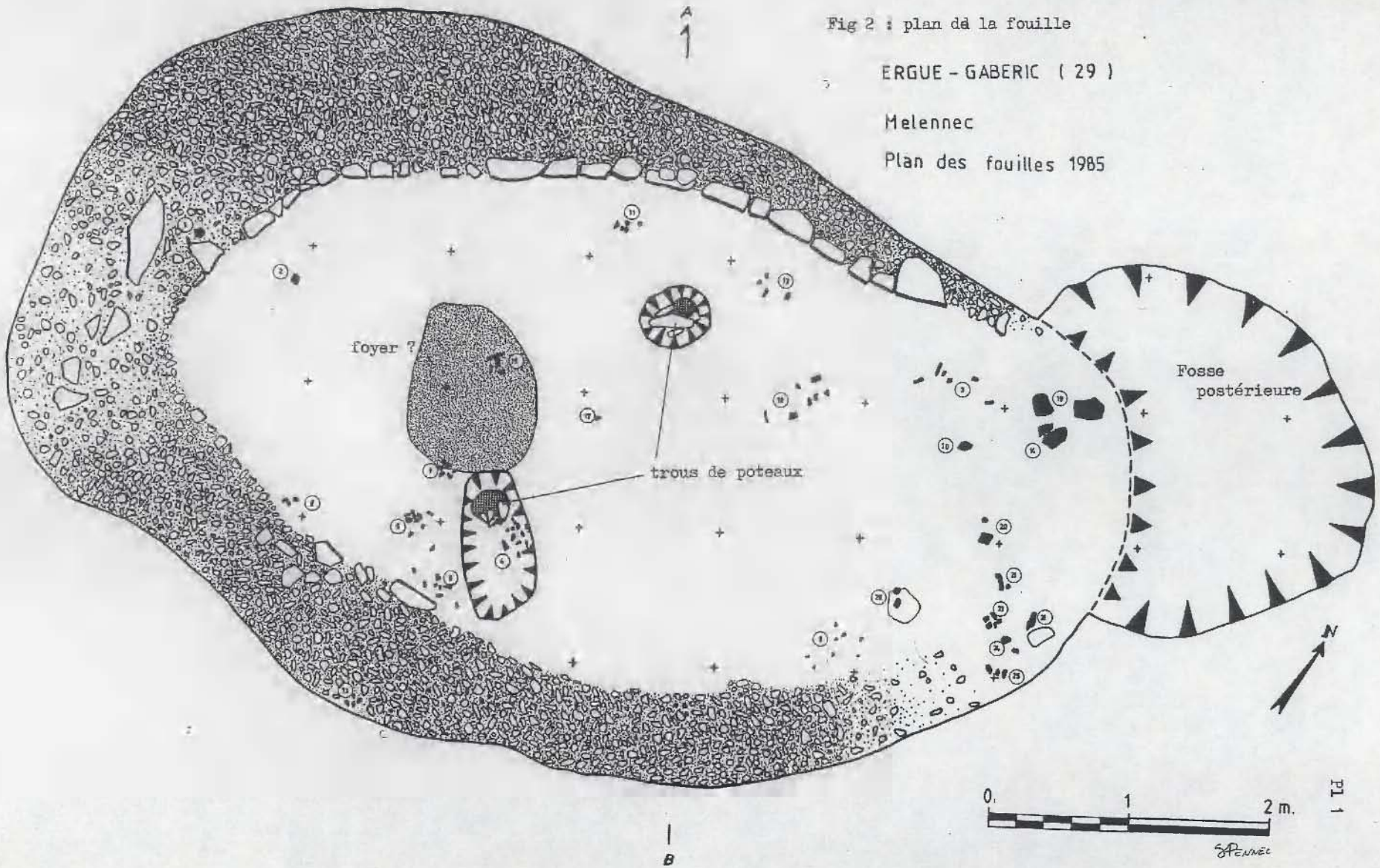

Pl 1

Fig 3 : coupe A-B transversale (Nord-Sud)

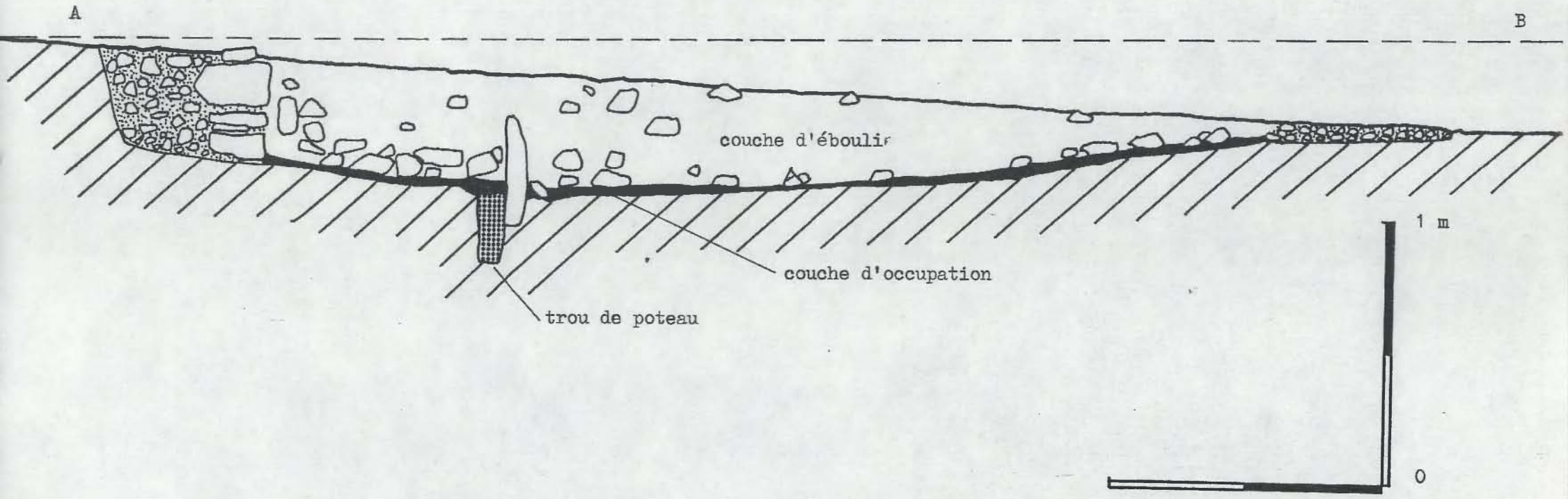

Fig 4 : céramique onctueuse de forme inédite (numéro d'inv. 20)

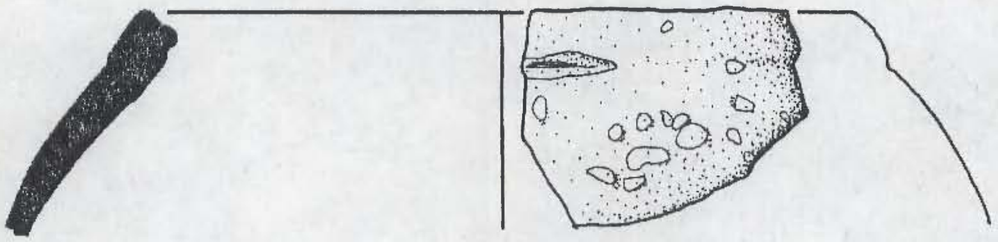

Fig 5 : deuxième forme inédite (numéro d'inv. 24)

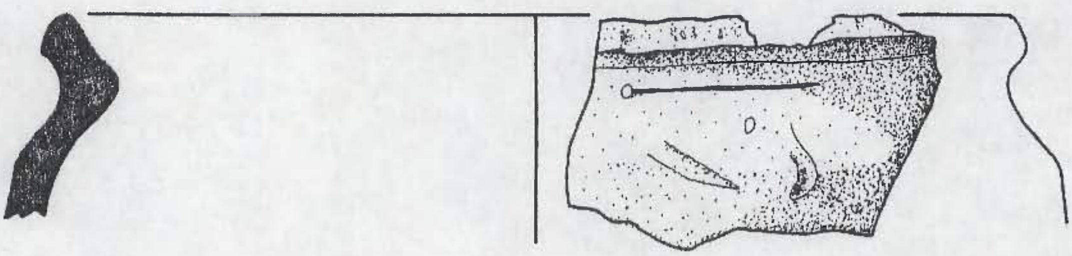

Fig 6 : forme entière de marmite en onctueuse (numéro d'inv. 19)

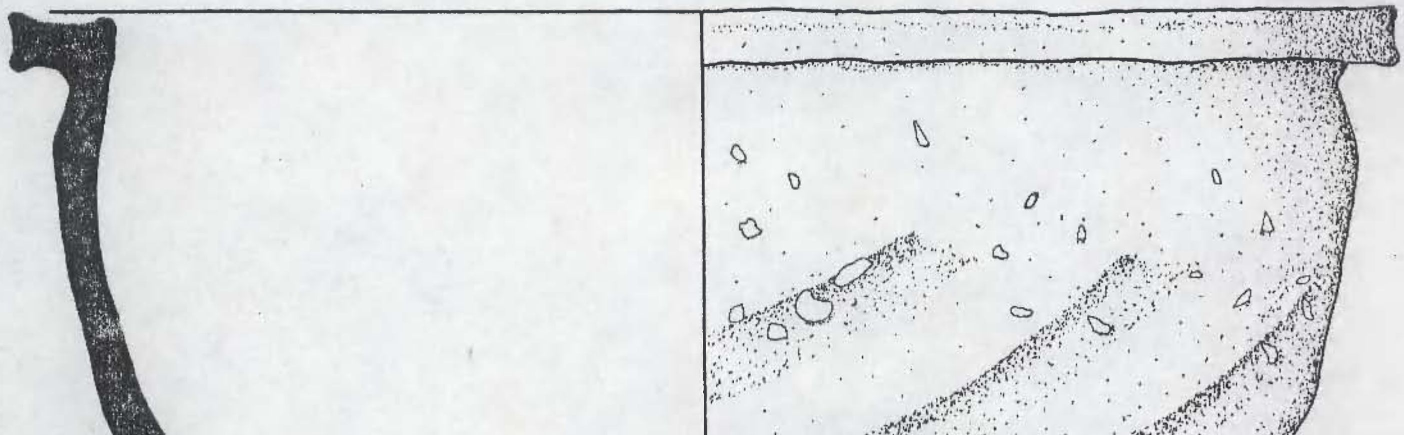

S Pennec

Fig 7 : rebord de marmite avec décor ondé (numéro d'inv. 22)

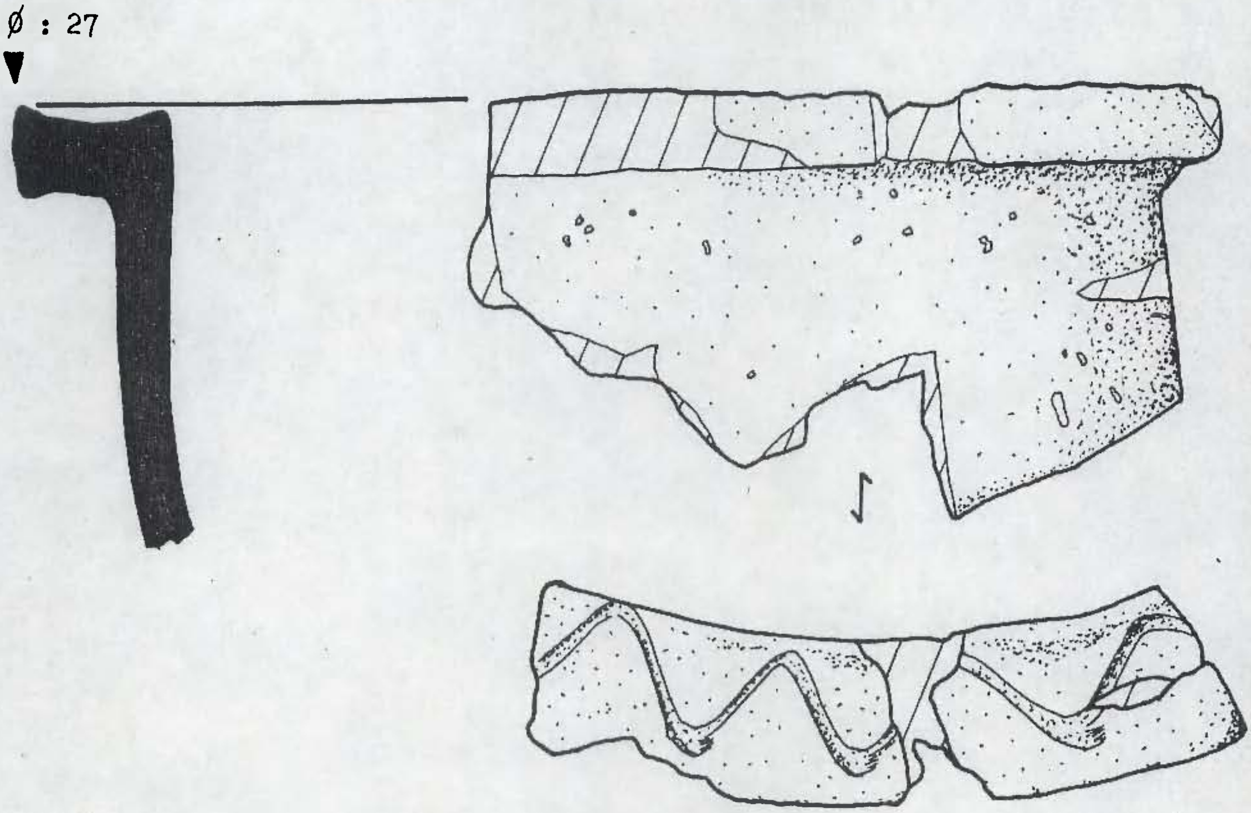

Fig 8 : fragment de panse avec décor incisé (numéro d'inv. 21)

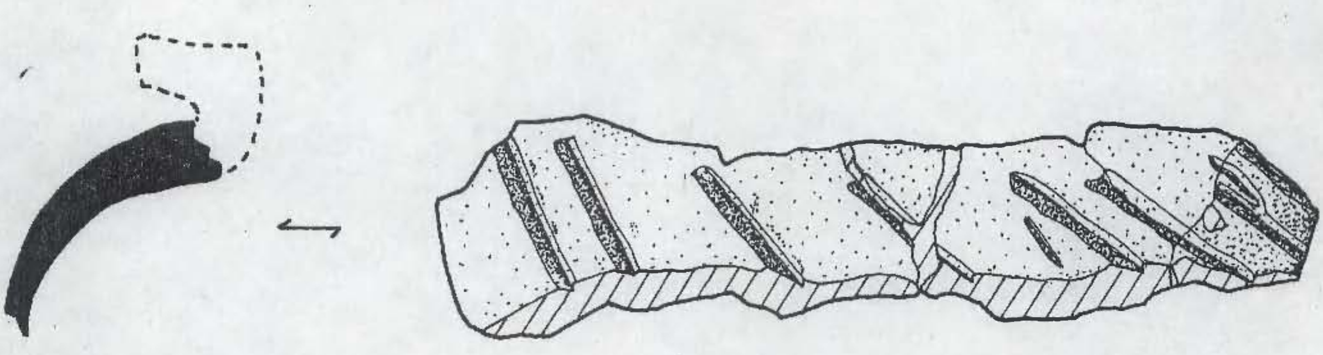

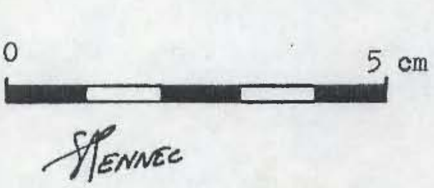

Fig 9 : inventaire de toutes les lèvres trouvées sur le site

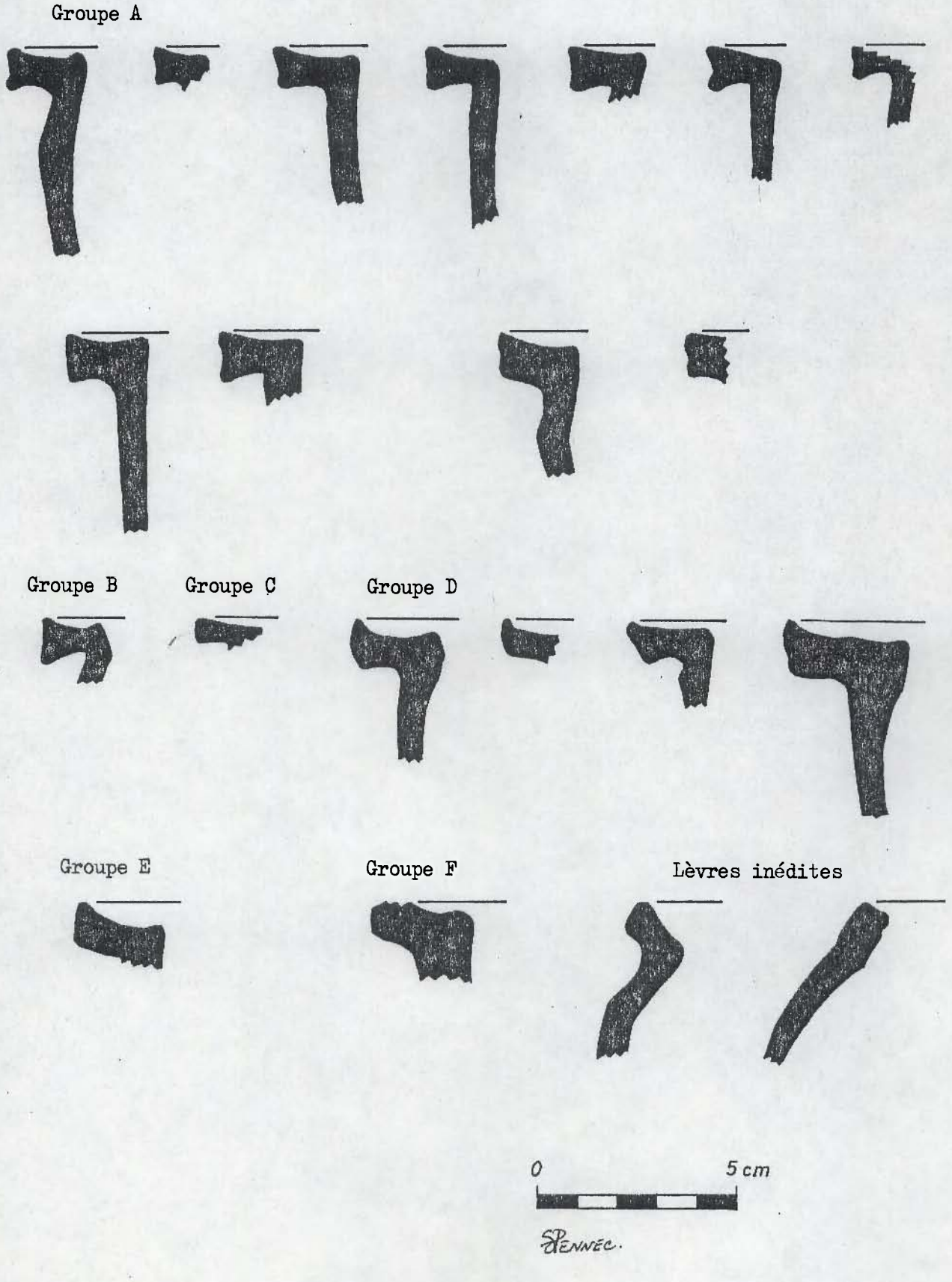

Photo n° 1 : empreintes végétales sur le fond d'une poterie onctueuse

Fig 10 : dessin de cette poterie (numéro d'inv. 1)

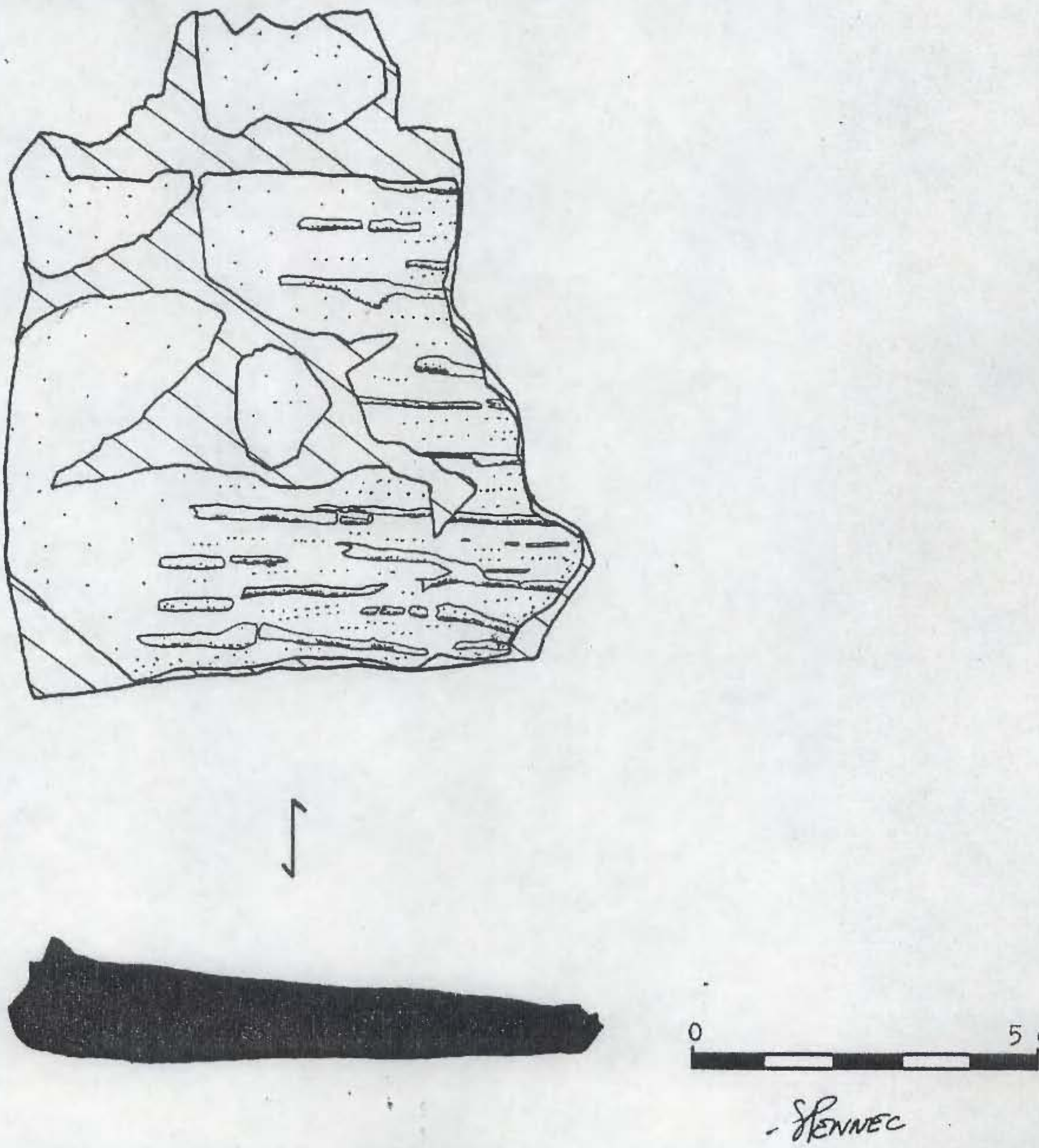

Fig 11 : graphique représentant les rapports épaisseur/largeur des lèvres rectangulaire

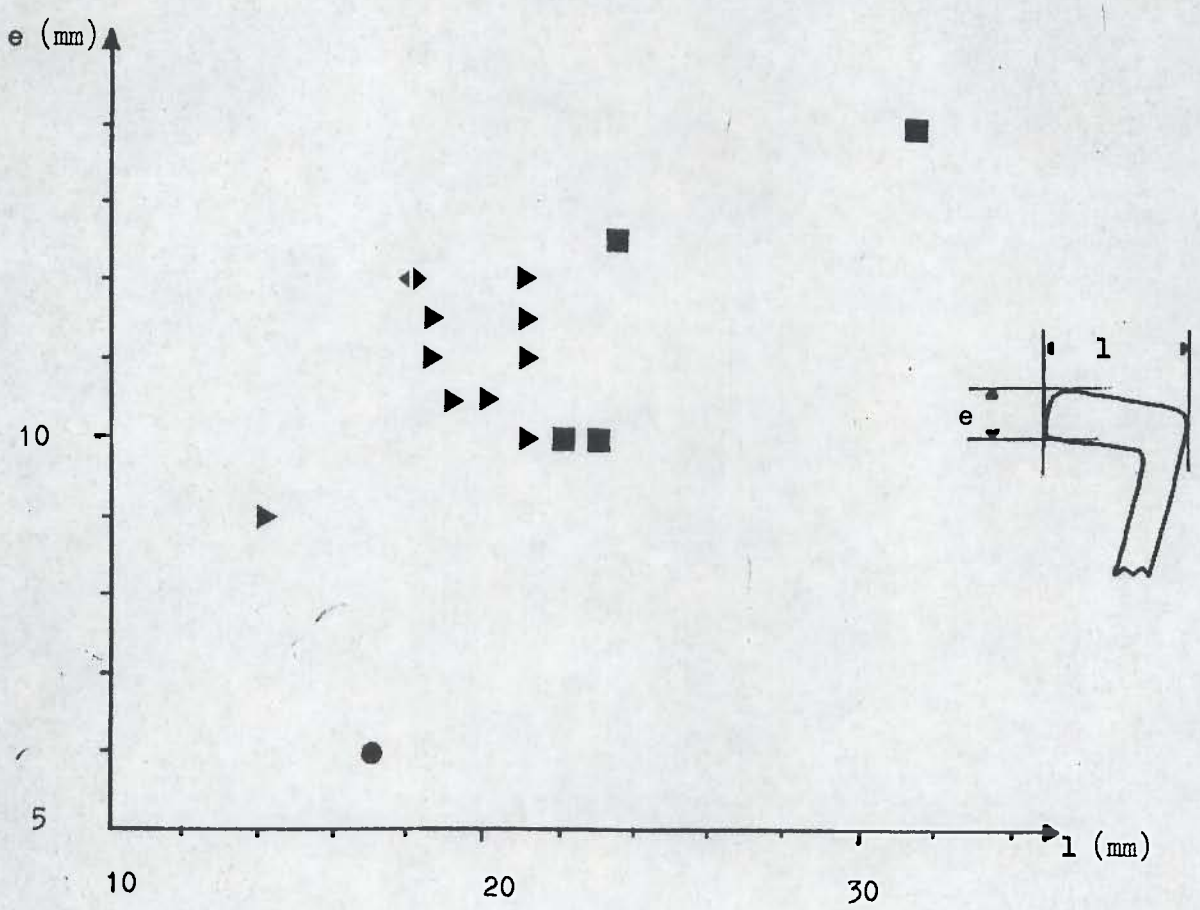

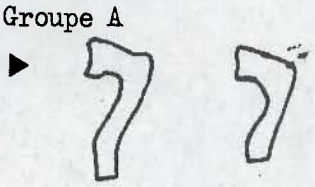

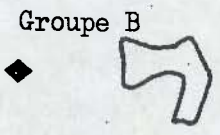

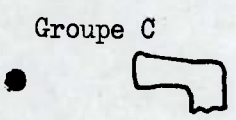

Reconstitution n° 1 :

Plan

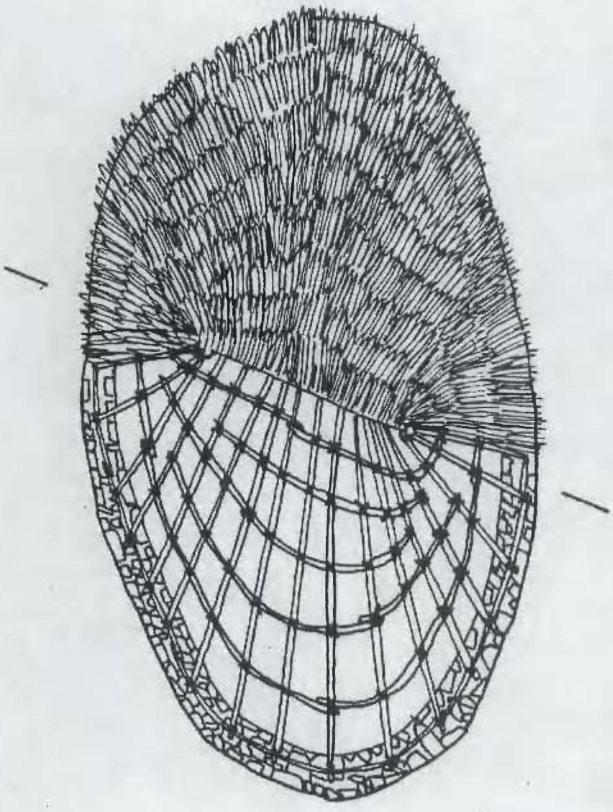

Coupe

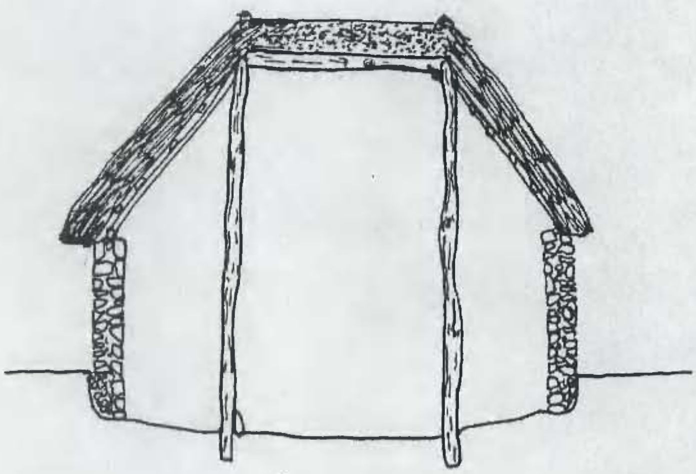

Vue de face (coté porte)

LENNEC

Reconstitution n° 2 :

Coupe

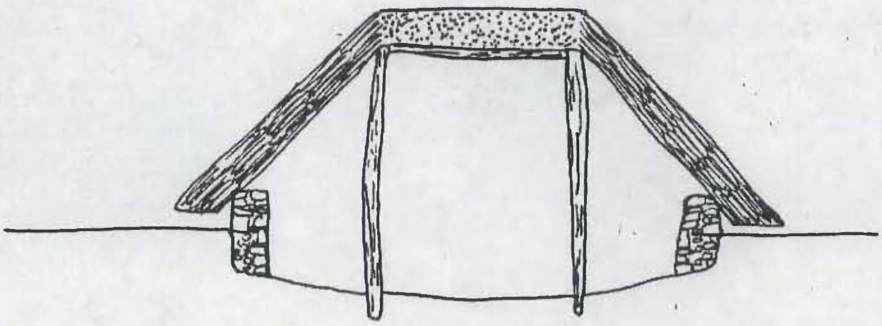

Vue de face

Détails des éléments de la charpente qui diffèrent de la reconstitution n°1

GPENNEC

Reconstitution n° 3 :

Plan

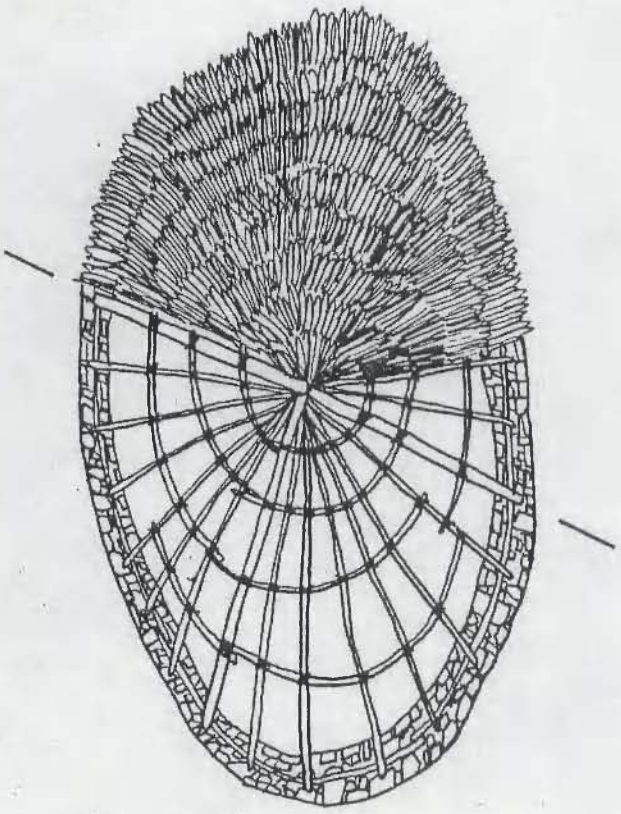

Coupe

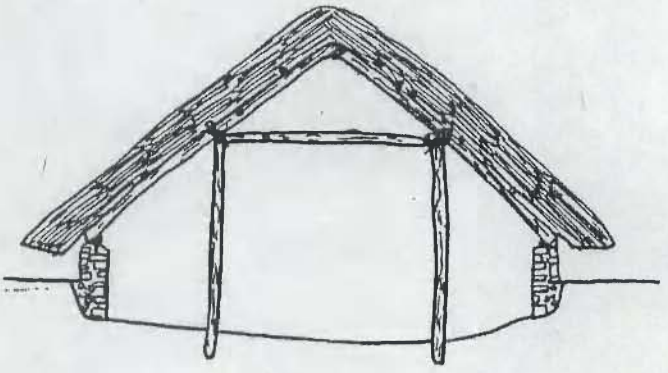

Vue de face

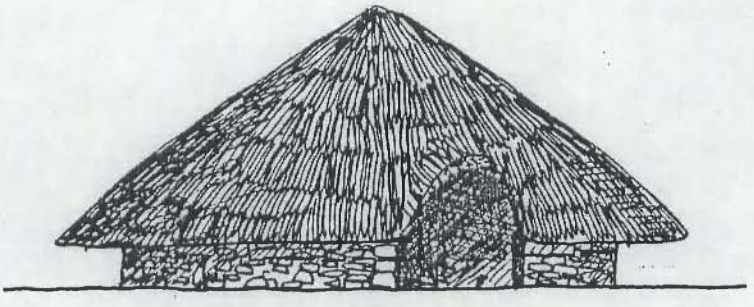

S. Pennec

Photo n° 2 : Vue d'ensemble de la structure.

Photo n° 3 : Vue de la structure. Au premier plan côté Est.

Photo n° 4 : Au premier plan blocaille du parement Sud. Au deuxième plan parement Nord.

Photo n° 5 : Coupe montrant la couche d'éboulis et ce sol en cuvette.

Photo n° 6 : Vue verticale du trou de poteau Nord.

Photo n° 7 : Vue du calage de ce même trou de poteau.

Photo n° 8 : Vue verticale du trou de poteau Sud et de sa cuvette.

Photo n° 9 : Céramique (numéro d'inventaire (9) écrasée sur le sol. Ce trou au milieu correspond à l'emplacement d'une pierre de l'éboulis.

Photo n° 10 : Céramique (numéro d'inventaire 14) écrasée sur le sol.

Photo n° 11 : Fusaïolle en schiste - (n° d'inventaire 17).

Photo n° 12 : Rebord de marmite à décor ondé - (n° d'inventaire 22).

Photo n° 13 : Panse décorée par incisions (n° d'inventaire 21).